

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	55 (1992)
<b>Artikel:</b>	Les investigations archéologiques à l'église de Saint-Prex : origine, histoire et développement constructif de l'édifice
<b>Autor:</b>	Eggenberger, Peter / Jaton, Philippe
<b>Kapitel:</b>	VIII: Interprétation des vestiges archéologiques : le développement du site funéraire de Saint-Prex
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835410">https://doi.org/10.5169/seals-835410</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## VIII. Interprétation des vestiges archéologiques: le développement du site funéraire de Saint-Prex

### 1. L'état des recherches archéologiques dans notre région

Les dernières investigations archéologiques menées dans l'église de Saint-Prex ont révélé l'origine funéraire d'un site où seront érigés au cours des siècles une succession de bâtiments sépulcraux et d'édifices religieux. Ce type de développement, conduisant d'une nécropole du haut Moyen Age à une église paroissiale encore en fonction actuellement, est bien connu dans la région lémanique; le thème en a été traité par Charles Bonnet dans sa thèse intitulée *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève*<sup>173</sup>. Se développant dans l'area antique, les sites funéraires chrétiens les plus anciens trouvent ainsi place autour des centres romains, tels les centres épiscopaux et les *castra*, qui deviendront refuges pour une population peu à peu convertie à la foi chrétienne, alors qu'à la périphérie de l'Empire l'immigration germanique remplace progressivement la présence romaine. Dès le milieu du 5<sup>e</sup> siècle, le premier royaume de Bourgogne englobe le bassin lémanique, où le nouveau brassage de population ne pose apparemment aucun problème d'intégration, même si les nouveaux venus sont d'obédience arienne. Dans notre région, le culte chrétien demeure répandu, les anciens centres religieux ne changent pas et les agglomérations importantes deviennent le siège des évêchés, comme Genève et probablement Avenches<sup>174</sup>.

A Genève, les fouilles archéologiques récentes menées aux églises de la Madeleine, de Saint-Gervais et des églises du Grand-Saconnex, de Meinier et de Vandœuvres nous livrent des résultats spectaculaires sur une période de notre histoire que de trop rares documents écrits laissent encore dans l'ombre<sup>175</sup>. D'autres

sites genevois, comme ceux de Saint-Germain et de Notre-Dame-la-Neuve (ou Temple de l'Auditoire), ont été fouillés il y a déjà plusieurs décennies et n'offrent malheureusement pas les résultats qu'autorisent les méthodes actuelles<sup>176</sup>. Dans ce contexte, il faut également citer les découvertes faites à Saint-Julien-en-Genevois<sup>177</sup>. L'église Saint-Etienne de Lausanne, église funéraire des évêques, et l'église Saint-Martin de Vevey, fouillée tout récemment, sont les seuls sites de ce genre connus dans le canton de Vaud<sup>178</sup>. Au-delà du lac, dans le canton du Valais, c'est le site de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune qui, dès le 6<sup>e</sup> siècle, devient le centre le plus important de la vie religieuse et monastique grâce à l'initiative de la maison royale burgonde. Sur un établissement gallo-romain où, selon la légende, la légion thébaine avait subi son martyre, s'installe d'abord une nécropole, puis un couvent au début du 6<sup>e</sup> siècle. Ce site a été fouillé, comme les églises voisines Notre-Dame-sous-le-Bourg et Saint-Sigismond<sup>179</sup>. Mais les résultats de ces travaux

---

Genève: les origines d'un lieu de culte»; pour Saint-Gervais, voir également Charles BONNET, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1986 et 1987», p. 50-52; Jacques Bujard, «L'église du Grand-Saconnex»; idem, «L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex GE avant l'an mil»; idem «L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex»; Jean Terrier, «Les constructions antérieures», dans *Eglise Saints-Pierre-et-Paul... Meinier*; Jean Terrier, «Les origines de l'église de Vandœuvres GE»; idem, «L'église de Vandœuvres au XIII<sup>e</sup> siècle».

<sup>176</sup> Voir l'exemple de l'église Saint-Germain à Genève, mentionné dans Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 96; Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 93-95. Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89; voir l'exemple de Notre-Dame-la-Neuve, Genève: Louis BLONDEL, «Le temple de l'Auditoire...»

<sup>177</sup> Michel COLARDELLE, *Sépultures et tradition funéraire...*, p. 57-87; Renée COLARDELLE, «Notes sur deux églises funéraires...»

<sup>178</sup> Lausanne, Saint-Etienne: Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, I, p. 258-259; Vevey, Saint-Martin: une fouille complète a eu lieu en 1989-1990.

<sup>179</sup> Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune»; idem, «Le caveau funéraire du cimetière d'Agaune et la basilique du XI<sup>e</sup> siècle»; idem, «Le martyrium de Saint-Maurice d'Agaune»; idem, «Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Agaune»; idem, «La rampe d'accès à la basilique d'Agaune, une rectification»; idem, «La chapelle Notre-Dame-sous-le-Bourg...»; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 297-301. Une fouille dans la chapelle des Martyrs à Véroliez a été effectuée par l'Atelier d'archéologie médiévale à Moudon.

<sup>173</sup> Voir aussi *Le Haut Moyen Age*, p. 6.1-6.5.

<sup>174</sup> Voir les divers volumes de la *Topographique chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle*, publiés sous la direction de N. Duval, P.-A. Février et Ch. Pietri. Voir également Hans Rudolf SENNHAUSER, «L'église primitive...», p. 20-28; Catherine SANTSCHI, *Les évêques de Lausanne...*

<sup>175</sup> Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*; Charles BONNET et Béatrice PRIVATI, «Découvertes à Saint-Gervais...»; idem, «Saint-Gervais à

mériteraient un examen complémentaire avant de pouvoir constituer une base comparative solide pour l'étude d'un site de cette nature et de cette importance<sup>180</sup>. Plus haut dans la vallée du Rhône, c'est tout d'abord l'église de Saint-Théodule à Sion qui s'élève sur un ancien site funéraire; à Sion toujours, les vestiges d'une église entièrement enterrée ont été mis au jour récemment au lieu dit «Sous-le-Scex»; enfin, à Brigue-Glis, une succession d'églises du haut Moyen Age abritant de très nombreuses sépultures a été découverte ces dernières années<sup>181</sup>.

Outre ces grands sites funéraires, il existe dans la vallée du Rhône et le bassin lémanique de nombreuses églises du haut Moyen Age qui ont également reçu des sépultures. Certaines ont été prospectées dès la fin du siècle passé, mais la documentation établie alors, souvent sommaire, n'offre pas toujours au chercheur les indications nécessaires avec la précision souhaitée. Ainsi, sur la base des analyses partielles effectuées en 1931 lors des fouilles de l'église de Commugny (Vaud), il a tout de même été possible de déceler la présence d'annexes sépulcrales entourant la première église, élevée sur les structures d'une ancienne *villa romaine*<sup>182</sup>. A Saint-Saphorin (Vaud), les résultats des investigations archéologiques de 1968-69 ont pu être repris en 1984, ce qui a permis de reconnaître les structures d'un mausolée chrétien aménagé dans un établissement gallo-romain, et sur lequel plus tard s'installera l'église. D'autres édifices ont été analysés à Montreux (Vaud), ainsi qu'à Ardon et à Loèche (Valais)<sup>183</sup>; d'autres exigent encore une

<sup>180</sup> Au cours d'une investigation au Martolet, nous avons constaté par exemple que certaines structures attribuées à la basilique II, du 5<sup>e</sup> siècle, sont en réalité liées avec des structures de l'église VI, du 9<sup>e</sup> siècle. Voir *Abbaye de Saint-Maurice, Investigations archéologiques en 1978 à la façade nord des bâtiments conventuels au lieu dit «Le Martolet»*, rapport déposé au Service archéologique du canton du Valais.

<sup>181</sup> François-Olivier DUBUIS et Walter RUPPEN, «L'église Saint-Théodule»; François-Olivier DUBUIS, «Saint-Théodule, patron du diocèse de Sion...»; Hans-Jörg LEHNER, «Die Ausgrabungen in Sitten» «Sous-le-Scex»...; Georges DESCŒUDRES et Jachen SAROTT, «Brig-Glis»...

<sup>182</sup> Werner STÖCKLI, «Architecture religieuse dans le canton de Vaud...», p. 98; Herald CHATELAIN, «La villa romaine de Commugny».

<sup>183</sup> Montreux: Werner STÖCKLI, «Architecture religieuse dans le canton de Vaud...», p. 102; Ardon: François-Olivier DUBUIS, «L'église Saint-Jean d'Ardon...»; Loèche:

reprise de l'étude. Dans la campagne genevoise, plusieurs petites églises ont fait l'objet de fouilles ces dernières années: c'est le cas de Collonge, Jussy et Russin par exemple, qui cependant ont toutes une origine moins ancienne et sont datées approximativement de la fin du haut Moyen Age<sup>184</sup>. Hors du bassin lémanique, de nombreuses églises du haut Moyen Age sont connues en Suisse romande, qui présentent les mêmes caractéristiques<sup>185</sup>. Signalons enfin des fouilles qui sortent du contexte funéraire, à savoir les recherches menées à la cathédrale Saint-Pierre de Genève, et la nouvelle étude des structures conservées dans le sous-sol de la cathédrale de Lausanne, dégagées en 1909-1914. Des investigations archéologiques de longue durée sont en cours sur le site du monastère le plus ancien en Suisse, Romainmôtier<sup>186</sup>.

A Saint-Prex, l'église fut explorée une première fois lors des travaux de restauration menés de 1910 à 1913. La documentation établie à l'époque ne permettait cependant pas d'élaborer une synthèse concluante, et de nouvelles recherches s'imposèrent entre 1977 et 1979 dans le cadre d'une deuxième restauration de l'édifice. Ces fouilles n'ont touché que la partie centrale du site, à savoir l'église

che: Georges DESCŒUDRES et Jachen SAROTT, «Materialien zur Pfarrei- und Siedlungsgeschichte von Leuk...»

<sup>184</sup> Charles BONNET, «L'église du prieuré de Russin»; idem, «L'ancienne église de Collonge»; idem, «L'église de Jussy».

<sup>185</sup> Nous nous limiterons à citer les exemples fort intéressants de Bienne-Mâche, Berne (Hansjörg LEHNER, «Die Ausgrabungen in der Kirche Biel-Mett...»), de Domdidier, Fribourg (Philippe JATON, *Domdidier...*), de Donatyre, Vaud (Hans Rudolf SENNAUSER, «L'église primitive...»), de Démoret, Vaud (Hans Rudolf SENNAUSER, «Ausgrabungen in der Kirche Démoret VD»), de Granges-près-Marnand, Vaud (Werner STÖCKLI, «Recherches archéologiques dans l'église de Granges-Marnand...»), de Tours, Fribourg (Werner STÖCKLI, «Les fouilles archéologiques à l'église de Notre-Dame de Tours FR»). Pour divers autres édifices, on consultera Werner STÖCKLI, «Architecture religieuse dans le canton de Vaud...». Hans Rudolf SENNAUSER a publié une étude sur quelques constructions religieuses des premiers temps du haut Moyen Age dans son ouvrage sur les églises Saint-Ours, Saint-Etienne et Saint-Pierre à Soleure (voir Hans Rudolf SENNAUSER, «St. Ursen – St. Stephan – St. Peter», p. 130-203).

<sup>186</sup> Genève: Charles BONNET, «Saint-Pierre de Genève...»; idem, *Genève aux premiers temps chrétiens*; idem, «Le groupe épiscopal de Genève»; Charles BONNET, Olivier FATIO, Jean-Pierre GENEQUAND, *Saint-Pierre...*; Lausanne: Werner STÖCKLI, «Les édifices antérieurs à la cathédrale actuelle».

actuelle et ses abords immédiats, sans que son extension réelle soit connue. Mais les découvertes faites en 1951-1952 déjà sur «le Vieux-Moulin» démontrent que le site funéraire dans son ensemble couvrait une surface beaucoup plus étendue: à une centaine de mètres à l'est de l'église, 274 tombes qualifiées de «barbares et mérovingiennes» furent dégagées, révélant un mobilier funéraire riche d'une soixantaine de pièces des 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> siècles (fig. 109). Il faut ici regretter que toute documentation détaillée supplémentaire fasse défaut<sup>187</sup>. La relation entre cette nécropole et le complexe funéraire de Saint-Prex nous paraît évidente et montre d'autant mieux que les recherches qui se limitèrent au site sépulcral de l'église peuvent uniquement déboucher sur des résultats partiels et provisoires.

Dès l'origine, la nécropole de Saint-Prex avoisine la voie romaine qui longe le lac<sup>188</sup>, mais se trouve apparemment distante de tout centre habité: en effet, aucune agglomération d'une certaine importance n'est connue dans cette région. *Lousonna* est relativement éloigné, et le siège épiscopal, censé avoir été transféré d'Avenches jusqu'à proximité de cet ancien *vicus* romain dans la deuxième moitié du 6<sup>e</sup> siècle seulement, n'aura qu'une influence tardive sur le développement de la nécropole de Saint-Prex. Cette dernière semble donc, pour un temps, demeurer en marge de toute concentration politico-religieuse d'origine gallo-romaine. Si, dans notre région, seule une partie des établissements de la première période chrétienne issus d'un important site gallo-romain a été fouillée à ce jour, l'absence d'étude systématique des nécropoles non dotées de constructions ou d'églises est manifeste. Des recherches, anciennes ou récentes, ont certes été entreprises dans de tels cimetières du haut Moyen Age, comme à Dully et à Nyon (Vaud) par exemple<sup>189</sup>, mais elles n'ont souvent touché

que partiellement la surface occupée et livrent par conséquent des résultats incomplets. Les seules tentatives d'investigation systématique ont été entreprises à Sézegnin-Avusy (Genève), et récemment à La Tour-de-Peilz (Vaud)<sup>190</sup>. Dans le canton de Fribourg, de nombreuses nécropoles ont été fouillées il y a quelques années sur le tracé de la route nationale N 12, révélant un mobilier d'une richesse remarquable<sup>191</sup>.

## 2. *Le développement exemplaire d'un site funéraire chrétien*

En réalité, définir ici le développement exemplaire des sites funéraires chrétiens ne peut se faire que de manière schématique et générale vu la complexité des données sur le sujet. La majorité des sites les plus anciens sont situés dans des cimetières romains bordant les routes et à proximité de centres urbains ou d'établissements sacrés. Les tombes y sont généralement inhumées en terrain découvert, mais de petits édifices sont souvent construits pour abriter la sépulture d'un personnage important, suivant en cela la tradition des mausolées païens. Un culte commémoratif, parfois eucharistique, peut y être célébré, mais la *mensa* (ou autel) ne semble pas être en relation directe avec la sépulture. Ces mausolées, qui font office de chapelle funéraire, sont dédiés à la mémoire du défunt, d'où le nom de *memoria* qui leur est attribué. L'endroit où repose un personnage vénéré, cimetière pouvant même recevoir une relique extérieure, peut acquérir une renommée telle que d'autres défunts se

---

de Lausanne (Prof. D. Paunier): Laurent AUBERSON, *Les sépultures de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age dans le canton de Vaud, Inventaire et essai de synthèse* (Lausanne 1987).

<sup>187</sup> Charles BONNET et Béatrice PRIVATI, «Nécropole et établissement barbares de Sézegnin», p. 106; Béatrice PRIVATI et Charles BONNET, «La nécropole de Sézegnin GE...»; Béatrice PRIVATI, «Avusy-Sézegnin GE...»; Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin...*, p. 41-44 et 61-64. La nécropole de La Tour-de-Peilz (Clos d'Aubonne) a été fouillée en 1988-1989: Denis WEIDMANN et Max KLAUSENER, *La Tour-de-Peilz, Une nécropole du haut Moyen Age...*

<sup>188</sup> François MOTTAS, «Milliaires et vestiges des voies romaines du canton de Vaud»; Denis VAN BERCHEM, *Les routes et l'histoire...*

<sup>189</sup> Chronique archéologique 1979, p. 169-170, ainsi que Chronique archéologique 1980, p. 176 et fig. 13; une présentation de toutes les nécropoles fouillées dans le canton de Vaud a fait l'objet d'un mémoire déposé à l'Université

<sup>190</sup> Hanspeter SPYCHER, «Die Ausgrabungen auf den Nationalstrassen im Kanton Freiburg 1975»; Hanni SCHWAB et Hanspeter SPYCHER, *Nécropoles du haut Moyen Age*; Hanspeter SPYCHER, «Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Vuippens/La Palaz FR».

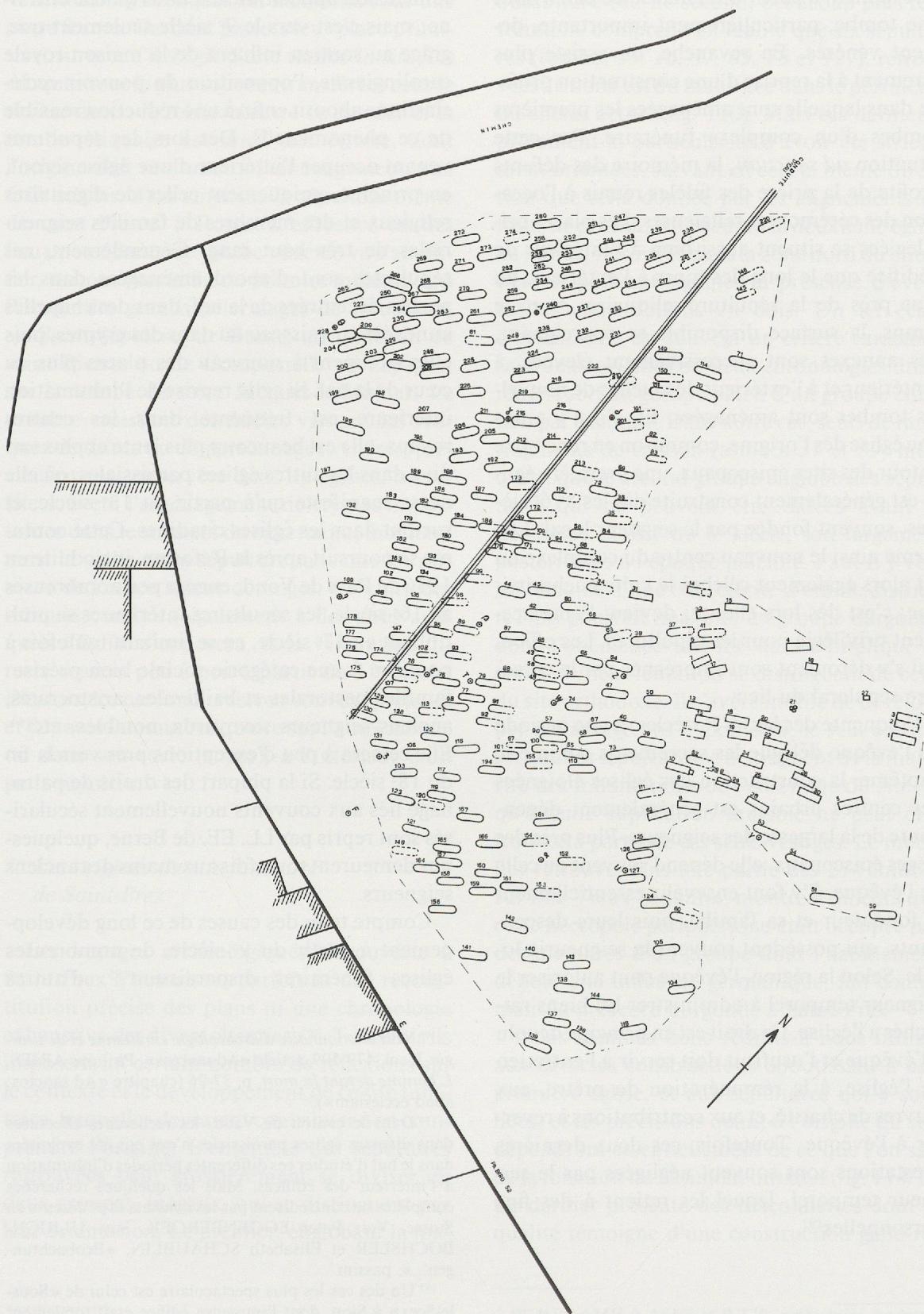


Fig. 109. Nécropole barbare «Sur le Vieux Moulin». Fouilles de 1951-1952. Ech.: 1:500.

ront inhumés au plus près de la tombe primitive ou de la relique. Dans d'autres cas, tout aussi répandus, le site funéraire se développe directement à partir d'un mausolée païen dont une tombe, particulièrement importante, devient vénérée. En revanche, on assiste plus rarement à la reprise d'une construction profane dans laquelle sont aménagées les premières tombes d'un complexe funéraire. Par cette situation *ad sanctum*, la mémoire des défunt profite de la prière des fidèles réunis à l'occasion des cérémonies religieuses. Les places privilégiées se situent aussi bien à l'intérieur de l'édifice que le long des murs à l'extérieur, au plus près de la sépulture-reliquaire. Avec le temps, la surface disponible se restreignant, des annexes sont successivement élevées, à l'intérieur et à l'extérieur desquelles de nouvelles tombes sont aménagées. Et, s'il n'y a pas une église dès l'origine, comme on en rencontre autour des sites épiscopaux, une première église est généralement construite dès les 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> siècles, souvent fondée par le seigneur local. Elle forme ainsi le nouveau centre du complexe où est alors également célébré le culte eucharistique; c'est dès lors elle qui devient l'emplacement privilégié pour les sépultures. Les offices qui s'y déroulent sont imprégnés par le caractère sépulcral du lieu.

Fréquente dès les 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles, à une période où l'évêque délègue les sacrements comme le baptême, la construction des églises éloignées des centres urbains est généralement dépendante de la largesse des seigneurs. Plus près des sièges épiscopaux, elle dépend souvent de celle de l'évêque. S'y font ensevelir essentiellement le fondateur et sa famille, puis leurs descendants, qui possèdent souvent la seigneurie locale. Selon la région, l'évêque peut autoriser le seigneur temporel à administrer les biens rattachés à l'église. Ce droit est en principe dévolu à l'évêque et l'usufruit doit servir à l'entretien de l'église, à la rémunération du prêtre, aux œuvres de charité, et aux contributions à reverser à l'évêque. Toutefois, ces deux dernières prestations sont souvent négligées par le seigneur temporel, lequel les retient à des fins personnelles<sup>192</sup>.

<sup>192</sup> Voir par exemple Rudolf GMÜR, *Der Zehnt im alten Bern*; Wolfgang SCHÖLLER, *Die rechtliche Organisation des Kirchenbaues im Mittelalter...*

Avec le temps, l'inhumation à l'intérieur des édifices religieux va devenir une coutume si répandue que l'Eglise se met à manifester clairement son opposition aux abus qu'elle entraîne; mais c'est vers le 9<sup>e</sup> siècle seulement que, grâce au soutien influent de la maison royale carolingienne, l'opposition du pouvoir ecclésiastique aboutit enfin à une réduction sensible de ce phénomène<sup>193</sup>. Dès lors, les sépultures venant occuper l'intérieur d'une église seront, en principe, uniquement celles de dignitaires religieux et des membres de familles seigneuriales de très haut rang. Généralement, ces sépultures sont d'abord aménagées dans les parties décentrées de la nef, dans des chapelles annexées au vaisseau ou dans des cryptes, puis elles occupent à nouveau des places plus au cœur de la nef. Si cette reprise de l'inhumation intérieure est fréquente dans les centres royaux, elle est beaucoup plus lente et plus tardive dans les autres églises paroissiales, où elle ne se manifeste qu'à partir du 13<sup>e</sup> siècle, et surtout dans les églises citadines. Cette coutume se poursuit après la Réforme, introduite en 1536 en Pays de Vaud; encore peu nombreuses au 16<sup>e</sup> siècle, les sépultures intérieures se multiplient au 17<sup>e</sup> siècle, en se limitant toutefois à nouveau à une catégorie sociale bien précise: familles pastorales et baillivales, aristocrates, anciens seigneurs savoyards, notables, etc<sup>194</sup>. Elle cessera à peu d'exceptions près vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Si la plupart des droits de patronage liés aux couvents nouvellement sécularisés sont repris par LL. EE. de Berne, quelques-uns demeurent toutefois aux mains des anciens seigneurs.

Compte tenu des causes de ce long développement à partir du 9<sup>e</sup> siècle, de nombreuses églises funéraires disparaissent<sup>195</sup>, d'autres

<sup>193</sup> Voir *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, I, col. 479-509, article «Ad sanctos»; Philippe ARIES, *L'homme devant la mort*, p. 37-96 (chapitre «Ad sanctos; apud ecclesiam»).

<sup>194</sup> Dans le canton de Vaud, les recherches effectuées dans diverses églises paroissiales n'ont pas été exploitées dans le but d'étudier ces différentes périodes d'inhumation à l'intérieur des édifices. Mais les quelques recherches complètes ne contredisent pas les constats faits ailleurs en Suisse. Voir Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER et Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtungen...», passim.

<sup>195</sup> Un des cas les plus spectaculaire est celui de «Sous-le-Scex» à Sion, dont l'immense édifice était totalement tombé dans l'oubli, jusqu'à sa découverte en 1984 (Hans-Jörg LEHNER, «Die Ausgrabungen in Sitten» «Sous-le-Scex»...).

sont affectées au service paroissial; dès le 8<sup>e</sup> siècle en effet, le territoire des paroisses est peu à peu constitué. Cependant, le culte lié à la vénération des reliques est maintenu sous une autre forme. Gardant parfois leur place primitive, surtout s'il s'agit d'une tombe *in situ*, les reliques sont le plus souvent transférées sous le maître-autel: la relation entre ce dernier et la tombe-reliquaire est ainsi très étroite, dont l'origine doit remonter à l'aménagement, aux 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles, d'un autel sur la sépulture même de saint Pierre, à Rome. L'affluence en des lieux possédant une tombe vénérée va s'amplifier, surtout vers la fin du premier millénaire, à l'image des grands pèlerinages de Jérusalem, au Saint-Sépulcre, de Rome, au tombeau de saint Pierre, ou de Compostelle en Espagne, sur la tombe de saint Jacques-le-Majeur. Le nombre croissant des fidèles visitant les reliques de saints ou de personnages vénérés, précieusement conservées dans les églises, nécessite souvent l'aménagement de cryptes importantes dans le sous-sol du sanctuaire, facilitant ainsi la visite de la sépulture sans que les services de l'office soient dérangés. Ce culte des reliques conduira également à des abus auxquels l'Eglise s'opposera, et la vénération directe cessera peu à peu à partir du 13<sup>e</sup> siècle. Dès lors, les ossements seront souvent prélevés et déposés dans un reliquaire sur l'autel même, ou dans son socle (*stipes*), à l'intérieur d'un petit sépulcre.

### 3. Les origines du site funéraire de Saint-Prex

Les vestiges archéologiques découverts à Saint-Prex n'autorisent parfois ni une reconstitution précise des plans ni une chronologie exhaustive des divers chantiers<sup>196</sup>. Toutefois ils imposent un certain nombre de réflexions sur le contexte et le développement de ce site funéraire, lesquelles devraient contribuer à en comprendre l'origine. L'ensemble des sépultures retrouvées peut grossièrement se diviser en deux groupes, inégaux, qui se distinguent par leur orientation. Le premier, englobant la ma-

jeure partie des sépultures, se caractérise par diverses directions toujours imposées par les bâtiments les plus anciens, orientés sud-ouest/nord-est. Le second, beaucoup plus restreint, ne comprend en réalité que six sépultures (tombes 35, 36, 37, 69, 76 et 127), retrouvées au nord-est du mausolée dans le périmètre du chœur actuel (fig. 110). Mais ces dernières présentent la particularité d'avoir été strictement orientées, suivant en cela la même direction que celle donnée par les alignements de trous de poteau, antérieurs à la deuxième église au moins, retrouvés dans la zone nord du cimetière et pouvant signaler la présence d'éventuelles constructions en bois. Un tel écart d'orientation est souvent un critère caractérisant deux origines ou deux chronologies différentes, soit un groupe païen d'un groupe chrétien par exemple. Dans notre cas, seuls de rares fragments de caisson (tombes 37 et 69) indiquent que le second groupe englobe des sépultures qui ne peuvent être datées avant la deuxième moitié du 6<sup>e</sup> siècle, soit largement postérieures à l'époque païenne. Faut-il y voir les témoins d'une collectivité d'ethnie distincte? On pourrait imaginer un groupe burgonde dont l'obédience arienne aurait impliqué le choix d'une orientation se distinguant de celle du site orthodoxe. Il s'avère inutile de développer davantage nos hypothèses; le seul constat est que ces sépultures se distinguent de la majorité des inhumations de l'ensemble du site, et qu'aucune explication tangible ne peut être trouvée à partir de ces seuls vestiges. Le mobilier retrouvé dans une partie des 274 tombes sur «Le Vieux-Moulin», montre d'ailleurs que cette nécropole périphérique était occupée par des membres d'un groupe dont l'habillement dénote une influence germanique, fait confirmant la présence burgonde à Saint-Prex<sup>197</sup>.

Nous sommes donc réduits à nous limiter aux diverses constructions aboutissant à une première église, et aux sépultures qui y sont liées; et les précisions quant à l'origine du site dépendront essentiellement de ce que l'on sait de la fonction du bâtiment initial A (fig. 114/1). Ce dernier présente des maçonneries dont la qualité témoigne d'une construction gallo-ro-

<sup>196</sup> Les riches renseignements issus de l'étude historique sont malheureusement demeurés avares quant au développement des constructions.

<sup>197</sup> ACV, AMH A 161/5 et B 179, préhistoire, barbare; Edgar PELICHET, «La nécropole barbare de Saint-Prex», une étude sur ce sujet, de Laurent Auberson, avec la bibliographie, est présentée en annexe.

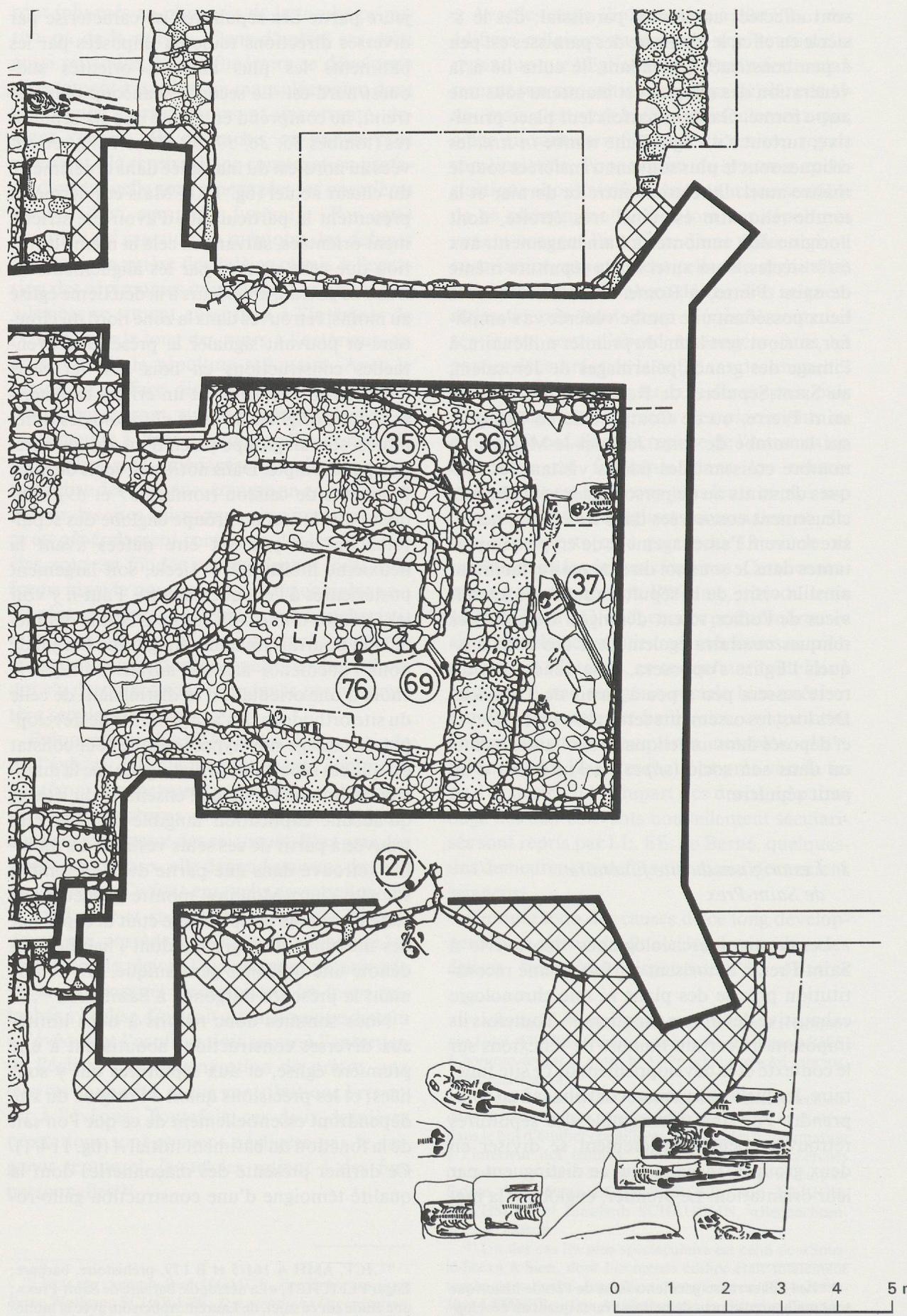


Fig. 110. Les tombes régulièrement orientées. Ech.: 1:50.

maine, probablement de la fin du 3<sup>e</sup> ou du début du 4<sup>e</sup> siècle (Bas-Empire). L'absence de structures identiques à l'intérieur des limites de notre fouille prouve l'isolement de ce bâtiment, distant d'une vingtaine de mètres au moins de toute autre construction contemporaine éventuelle. La plupart des caissons aménagés à l'intérieur de sa surface annoncent, par leur qualité, une occupation au haut Moyen Age dont les détails de la chronologie sont malheureusement difficiles à préciser. Les photos prises en 1912 montrent cependant qu'au début de notre siècle le périmètre de cet édifice encadrait de nombreux caissons; la plupart d'entre eux présentent des parois et des couvercles assemblés de plusieurs dalles, et trouvent en cela une origine aux 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles au plus tôt si l'on se réfère aux exemples connus à ce jour<sup>198</sup>. La tombe 125 possède un coffre moins grossier qui peut être encore antérieur, et dater des 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> siècles<sup>199</sup>. Parmi toutes ces sépultures, il en est cependant une qui se distingue nettement: il s'agit de la tombe 65, située dans l'angle nord-est de l'édifice. Assemblé de grands blocs de pierre régulièrement façonnés et couvert d'une dalle au ras du sol, le caisson dénote, contrairement aux autres coffres, une facture romaine; en ce sens, il s'apparente au type monolithe et est certainement contemporain de l'édifice primitif (fig. 112)<sup>200</sup>. Nous sommes ainsi en présence d'un mausolée gallo-romain des 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> siècles, éventuellement encore païen.

Traversée par une importante voie de communication romaine, la région de Saint-Prex comptait certainement une population encore assez dense au Bas-Empire. Quelques *villae*, centres de domaines étendus, devaient vraisemblablement regrouper une nombreuse clientèle, situation conférant aux propriétaires un pouvoir seigneurial sur le plan régional. On peut imaginer que, malgré un contexte rural, leurs coutumes étaient celles des grands centres urbains; aussi se faisaient-ils sans doute élever des monuments funéraires isolés qui pouvaient se dresser ici et là le long de la route.

Le mausolée de Saint-Prex est l'un de ceux-ci<sup>201</sup>. Les inhumations sur ce site ne se limitent peut-être pas à une seule sépulture; on peut penser en effet que d'autres membres de la famille y trouvèrent leur dernière demeure, mais nous n'en avons découvert aucune trace.

Le site sépulcral initial de Saint-Prex, éventuellement païen, débouchera sur une nécropole chrétienne primitive; mais le moment de cette transition ne peut être déterminé (fig. 114/2). Si aucun élément ne permet de dater avec précision l'annexe occidentale *B*, adossée au mur ouest du premier édifice, les *formae* (fig. 111) occupant l'annexe *C*, adjointe au mur nord, permettent par contre de situer cette nouvelle extension à la fin du 4<sup>e</sup> ou au début du



Fig. 111. Tombes 70/71 et 72/73.

5<sup>e</sup> siècle, soit à une époque où la religion chrétienne est déjà fort répandue dans les régions les plus romanisées. D'autres cuves furent aménagées, caractérisées par le remploi de pièces romaines taillées<sup>202</sup>, et dont les dalles de couverture se situaient au niveau du sol. La construction d'une troisième annexe *D* conduisit finalement à un complexe funéraire de plan quadrangulaire, subdivisé en quatre locaux. Ce développement peut donner lieu à plusieurs interprétations. On peut d'une part supposer, en effet, que les descendants du fondateur et leur clientèle continuèrent d'utiliser la premiè-

<sup>198</sup> Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézagnin...*, p. 57-58.

<sup>199</sup> Ce type se rapproche des sépultures aménagées avec des tuiles (Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézagnin...*, p. 57).

<sup>200</sup> Voir note 145.

<sup>201</sup> Un mausolée romain est également à l'origine d'autres sites construits, comme par exemple Bienne-Mâche (Hans-Jörg LEHNER, «Die Ausgrabungen in der Kirche Biel-Mett...») et Domdidier (Philippe JATON, *Domdidier...*).

<sup>202</sup> Voir l'étude faite par Philippe BRIDEL, présentée en annexe.

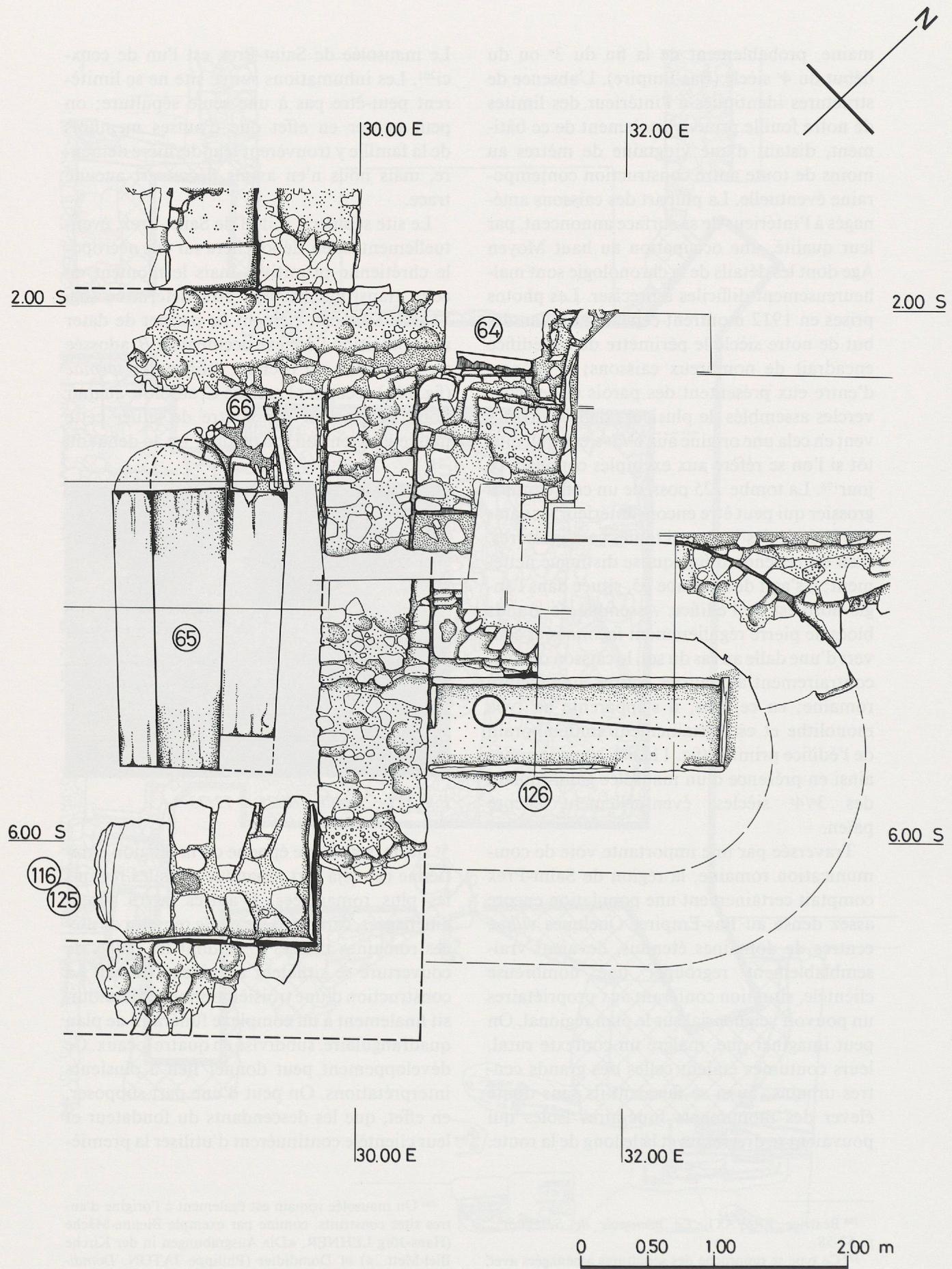


Fig. 112. Tombes 65, 116/125 et 126. Ech.: 1:40.

re nécropole avec son mausolée primitif. D'autre part, on peut également imaginer – mais avec plus de réserve – la présence d'une nouvelle famille régnante qui aurait repris à son compte l'*area* antique. Plus tard, le site dut très certainement acquérir la qualité de reliquaire, jouissant d'une réputation telle que de nombreuses autres personnes émettront le vœu d'y être inhumées.

La disposition du site funéraire entier confirme la notion d'inhumation *ad sanctum*, à savoir au plus près d'une tombe particulière, vénérée, ou d'une relique. Il existe des indices suffisants pour permettre de situer une telle sépulture dans le mausolée initial. A l'image d'autres sites, dont l'origine est concrétisée par une simple tombe en terre ou une *memoria*, et où la première église est édifiée non pas au-dessus de la sépulture proprement dite mais latéralement<sup>203</sup>, le développement connu de Saint-Prex montre une première église dont la nef se fonde sur les structures du local *C*, le mausolée primitif et son annexe *B* demeurant inchangés. L'hypothèse selon laquelle la tombe principale se trouvait dans le mausolée *A* est corroborée par le développement ultérieur du site; en effet, la sépulture 65, dont la couverture demeurera visible dans le sol, sera intégralement conservée et entourée d'autres tombes respectant sa position. Le local funéraire *E* de plan absidial qui prolongera le mausolée initial vers l'est en est le plus bel exemple: la tombe 126 qu'il abrite est ainsi aménagée au plus près de la tombe vénérée. Il est donc probable que la tombe 65 tient lieu de reliquaire et que son origine païenne éventuelle a été complètement oubliée. Nous verrons que cet emplacement sera conservé jusqu'au Moyen Age tardif, dans le contexte des quatre églises qui se succèderont.

De même que nous ignorons le développement du complexe en élévation, rien ne nous est parvenu quant à l'organisation intérieure. Nous pouvons uniquement supposer la célébration d'offices commémoratifs, éventuellement complétés par un culte eucharistique impliquant l'aménagement de tables et d'autels; une clôture pouvait également ceinturer la tombe principale.

<sup>203</sup> Voir l'exemple de la Madeleine (Genève), dans Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 62-77.

#### 4. *Les églises funéraires*

Bien qu'il soit hasardeux de spéculer sur l'existence d'un pouvoir régional quelconque qui aurait été à l'origine du site funéraire de Saint-Prex, il est clair que la construction de la première église ne s'est pas faite sans soutien et sans une intervention seigneuriale. Nous avons vu que, dans notre région, la plupart des fondations d'églises rurales sont issues de donations généralement laïques, certaines procédant de l'initiative de l'évêque, du moins dans les environs immédiats de son siège. Même si une telle entreprise est en principe soumise à l'évêque, les fondateurs seigneuriaux et leur descendants gardent habituellement une influence non négligeable par les droits administratifs qui leur sont inféodés<sup>204</sup>. L'étude historique illustre cette situation par la mention de la donation de Reginold qui lègue en 885 l'église de Saint-Prex et la *villa* de Dracy à l'église épiscopale de Lausanne.

Le plan de la première église de Saint-Prex se fonde sur l'annexe *C* du complexe, à laquelle une abside orientale est ajoutée (fig. 114/3). Au sud, le mausolée primitif *A* et ses locaux attenants *B* et *D* sont conservés comme annexes et gardent leur fonction funéraire. L'ensemble de la surface, y compris la nef, continue certainement de recevoir des sépultures, même si elles furent finalement peu nombreuses à être découvertes lors de nos investigations. Ce sont toutefois ces quelques rares tombes, comme les *formae* 67 et 68 accolées à l'extrados de l'abside, qui permettent de dater cette première église des 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> siècles<sup>205</sup>. Vraisemblablement devenue trop petite, cette église est remplacée aux 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles par un deuxième édifice (fig. 114/4). Ce dernier, plus étendu vers le nord et fermé à l'est par une nouvelle et vaste abside, n'occupe toujours que la partie nord du complexe, lequel conserve ainsi l'aspect et la distribution qu'il présentait auparavant. La pratique des inhumations se poursuit de la même manière (fig. 113).

<sup>204</sup> A la rigueur, le terme allemand d'«*Eigenkirche*» conviendrait à ce type de situation, même s'il n'est plus guère employé par l'historien; voir Michael BORGOLTE, «*Stiftergrab und Eigenkirche....*»

<sup>205</sup> En ce qui concerne le type de ces «*formae*», d'époque paléochrétienne, on consultera la bibliographie donnée par Friedrich Wilhelm DEICHMANN, *Einführung...*, p. 51-53.

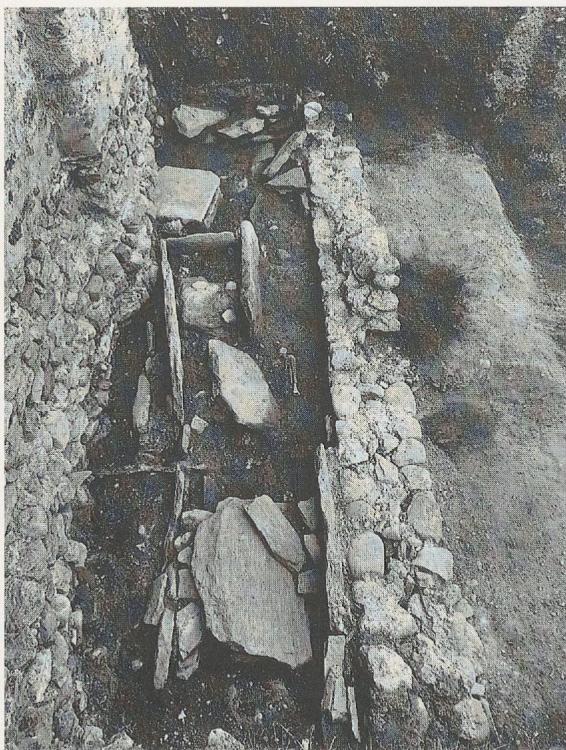


Fig. 113. Tombes dans la partie nord de la nef de la deuxième église; vue vers l'ouest.

L'adjonction du petit mausolée absidial *E* à l'est de l'édifice primitif (fig. 114/3 et 114/4) s'inscrit vraisemblablement au cours de ce développement. La nature du caisson de la sépulture 126 qui l'occupe, telle qu'elle apparaît sur les prises de vue de 1912, appelle une datation aux 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles. En admettant que cette tombe est réellement contemporaine de la construction, l'absidiole peut avoir été élevée en relation soit avec la première soit avec la deuxième église. Architecturalement, son décalage par rapport à l'axe médian du local auquel elle s'adosse est dû sans doute à l'emplacement de la tombe 65, par le côté de laquelle se faisait l'accès. Jouxtant cette dernière, ce petit mausolée abrite l'unique sépulture d'un personnage jouissant certainement d'une grande notoriété et vient ainsi se greffer à un endroit fort privilégié; en admettant que notre hypothèse sur la chronologie relative se vérifie, il faut voir là une situation prouvant que la tombe 65 possède encore une renommée importante aux 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles. Il n'est par ailleurs guère possible d'interpréter l'absidiole *E*, avec sa tombe 126, comme reliquaire primitif, comme choeur d'une toute première église qui se serait fondée sur le plan du mausolée gallo-romain, ou comme celui d'une église qui aurait doublé la première ou à la deuxième église de notre déve-

loppelement; les indices archéologiques sont clairs à ce sujet.

Avec le temps, la deuxième église reçoit d'autres annexes qui modifient le plan de l'ensemble (fig. 114/5). Au sud de l'abside, un petit local *F* relie cette dernière à l'absidiole *E*. Un plan de ce type, avec le plus souvent une annexe de part et d'autre de l'abside, est connu à la troisième basilique de Saint-Maurice (selon Louis Blondel)<sup>206</sup>; le rôle de ces locaux, généralement appelés *pastophoriae*, n'est en réalité pas totalement garanti à ce jour<sup>207</sup>. À Saint-Prex, cette adjonction abrite des sépultures. Une seconde annexe *G* est adossée à l'ouest de la nef; nous ignorons si son élévation était ajourée par de grandes baies, à l'image de nombreux exemples de cette époque, où des galeries ou des portiques permettent l'accès à l'église et à ses diverses dépendances<sup>208</sup>.

Avec ces quelques adjonctions, le complexe funéraire de Saint-Prex atteint alors sa plus grande extension. Les tombes, généralement datées à partir de la deuxième moitié du 6<sup>e</sup> siècle, illustrées par les caissons à dalles, par les coffres maçonnés du 7<sup>e</sup> siècle, puis par les caissons mixtes assemblés de dalles et de maçonnées à moellons, des 7<sup>e</sup>/8<sup>e</sup>, voire du 9<sup>e</sup> siècle<sup>209</sup>, sont si nombreuses qu'elles attestent certainement une augmentation sensible de l'inhumation à l'intérieur de la deuxième église, dès sa construction aux 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles. Il n'est pas étonnant de retrouver également de multiples tombes tardives dans l'ancien mausolée *A* et l'annexe *B*, situation due sans doute à la présence de la tombe vénérée dans la zone orientale de la construction. Il faut cependant reconnaître que l'église même semble devenir un lieu tout aussi prisé pour l'inhumation *ad sanctos*. Partout les sols sont alors pavés de sépultures dont les caissons sont parfois réutilisés ou réaménagés par l'adjonction de maçonnées lors d'une nouvelle inhumation. Le complexe bâti prend l'allure d'un véritable cimetière

<sup>206</sup> Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune...», p. 23-26.

<sup>207</sup> Othmar PERLER, «L'église Notre-Dame de Tours»; Georges DESCŒUDRES, *Die Pastophorien im syro-byzantinischen Osten...*

<sup>208</sup> Voir Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 86-101.

<sup>209</sup> Béatrice PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin...*, p. 57-59.

couvert (*coemeterium subteglatum*)<sup>210</sup>; il apparaît comme un complexe mémorial, un seul grand mausolée dans lequel les offices commémoratifs se succèdent.

### 5. *L'abandon de la fonction funéraire*

Autour de l'an mil, une troisième église est élevée sur un plan présentant une nef épaulée de deux bas-côtés et terminée à l'est par une travée d'avant-chœur et une abside, large et trapue (fig. 114/6). Les éléments prolongeant à l'origine les collatéraux et flanquant l'avant-chœur ne nous sont pas connus dans l'exactitude de leur tracé. Au sud, les indices sont nombreux pour laisser supposer que l'ancienne absidiole *E* est reprise, soit intégralement soit seulement au niveau de ses fondations, d'autant qu'elle apparaît encore dans le plan de la cinquième église, vers la fin du 12<sup>e</sup> siècle; au nord, un chœur latéral, de plan éventuellement identique, n'est reconstitué que par symétrie, seules quelques structures en place indiquant la présence d'un élément de ce côté-ci. Bien que relativement hypothétiques, le plan comme l'ensemble de l'architecture de cette troisième église peuvent avoir été influencés par le type «lombard», dont un grand nombre d'édifices, comme Amsoldingen, Schönenwerd, Moutier-Grandval, Neuchâtel et Saint-Ursanne (de même que Saint-Imier, dénotant toutefois une modification du plan) était lié à une communauté de chanoines, soit à un chapitre. Mais cette situation ne signifie pas que l'église de Saint-Prex était collégiale, même si le chapitre de Lausanne en possédait les droits de patronage<sup>211</sup>.

Parallèlement à cette réorganisation architecturale se manifeste un changement d'affectation. Si les deux premières églises conservaient les annexes sépulcrales primitives sur leur côté méridional, où se situait la tombe vénérée, le nouvel édifice les absorbe et se répartit sur l'ensemble du complexe, les anciennes divisions intérieures disparaissant

complètement; seul le portique occidental *G* est préservé de la démolition et fait office de porche.

Dans les parties conservées de la surface de cette nouvelle église, nous avons pu constater une absence de sépultures que nous croyons pouvoir reporter à l'ensemble du périmètre. A l'image du développement de nombreuses églises<sup>212</sup>, la fonction funéraire de l'édifice de Saint-Prex est abandonnée à partir du 9<sup>e</sup> siècle, à une époque où la deuxième église est encore en service. La cause en est certainement l'opposition constante, déjà évoquée, que l'Eglise manifesta vis-à-vis des abus relatifs aux inhumations à l'intérieur des églises, et qui se trouva renforcée par l'appui des pouvoirs politique et conciliaire carolingiens<sup>213</sup>. Ainsi sa fonction sera désormais exclusivement paroissiale, et l'aménagement de sépultures sera extrêmement rare jusque vers le 13<sup>e</sup> siècle. Dans le portique *G* cependant, hors de l'église, l'inhumation sous couvert continue; des tombes de qualité moins soignée, en pleine terre, sont disposées au-dessus d'anciens caissons, dépourvus de leur couverture, les cuves ayant été remblayées.

La seule preuve archéologique soutenant notre hypothèse d'un abandon de la fonction funéraire au cours du 9<sup>e</sup> siècle repose donc sur l'absence de toute sépulture à l'intérieur de l'église construite aux 10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> siècles. Aucun élément de l'aménagement intérieur ne nous étant parvenu, nous devons nous fonder, rappelons-le, sur les résultats obtenus lors de l'investigation d'autres édifices pour conclure à un développement semblable dans le cas de Saint-Prex. Toutefois, une évolution importante peut être mise en évidence par l'abandon d'une disposition que le site funéraire avait conservée dès les origines jusqu'à l'édification de la troisième église. De même, il faut remarquer le profond terrassement auquel il fut procédé, dans un sous-sol parsemé de tombes à caisson creux; les sépultures furent ouvertes, puis comblées de remblais tassés afin de créer une assise

<sup>210</sup> Richard KRAUTHEIMER, *Early Christian and Byzantine Architecture*, p. 53.

<sup>211</sup> Voir Samuel RUTISHAUSER, *Amsoldingen, ehemalige Stiftskirche*; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanesche Kirchenbauten...*, p. 23, 318 et 376; idem, «St. Ursen – St. Stephan – St. Peter», p. 108-120.

<sup>212</sup> Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER et Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtungen...»

<sup>213</sup> Voir *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, I, col. 479-509, article «Ad sanctos»; Philippe ARIES, *L'homme devant la mort*, p. 37-96 (chapitre «Ad sanctos; apud ecclesiam»).

stable pour le nouvel ouvrage. Ainsi, le passé semble avoir été totalement effacé.

Par ailleurs, le changement de fonction peut être confirmé par la présence d'un élément aménagé à l'intérieur de la deuxième église. En effet, le fragment d'une maçonnerie posée ultérieurement sur le sol de l'édifice a été découvert dans l'angle nord-ouest de la nef, endroit habituellement occupé à cette époque par les fonts baptismaux. Le baptême étant étroitement lié au service paroissial, ce faible indice pourrait au moins situer un repère pour l'adoption d'autres fonctions qui peuvent avoir coexisté avec une utilisation funéraire, puis avoir perduré seules. Une paroisse territorialement bien définie dut apparaître dès le 8<sup>e</sup> siècle, période généralement admise pour ce type de développement.

Même influencé par les anciennes dispositions, le plan de la troisième église est caractérisé par un jeu de proportions régulières fondé sur un rapport de 2:1 ce qui, conjointement avec l'existence d'un avant-chœur distinct de l'abside, presuppose une origine romane; la construction daterait donc des 10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> siècles. Nous constatons également que l'ancienne limite entre chœur et nef est maintenue dans le nouvel édifice, reprise observée dans de nombreuses églises où des recherches ont pu être entreprises. Si, dans les églises du haut Moyen Age, la limite entre la partie laïque constituée par la nef et la zone du sanctuaire réservée au clergé fluctue parfois, elle a tendance à demeurer fixe dès la fin du premier millénaire. Ainsi, tout agrandissement dans un sens ou dans l'autre se fait sans que cette limite, concrétisée par un chancel ou par l'arc triomphal, ait à être déplacée; de même, une reconstruction complète respecte ces données. Seules d'importantes irrégularités de terrain peuvent de cas en cas impliquer une exception à cette règle<sup>214</sup>. Cette tendance architecturale est sans doute liée aux dispositions légales qui apparaissent dans les documents dès le Moyen Age tardif. Nous avons vu que, souvent jusque là, une église est administrativement soumise au droit attribué au seigneur décimateur. Rappelons

que ce droit est en principe dévolu à l'évêque et qu'il règle pour l'essentiel l'usufruit des biens rattachés à l'église, permettant l'entretien du bâtiment, la rémunération du prêtre, etc. Même suite à des tentatives, après l'an 1000, pour restaurer le contrôle de l'évêque sur ce droit, appelé dès lors droit de patronage (*ius patronatus*), les biens de l'église continuent pratiquement à rester propriété du teneur, qui pouvait en jouir à son gré, les léguer, les vendre ou les diviser. De plus en plus, outre les seigneurs, les couvents, les chapitres ou de riches bourgeois pouvaient détenir ce droit de patronage.

Dès cette époque, on constate aussi que l'entretien de l'église ne comprend que la zone du sanctuaire, jusqu'à la limite marquée par le chancel ou l'arc triomphal. Pour le Moyen Age, les documents connus aujourd'hui qui abordent le problème posé par le responsable de la partie laïque d'un édifice sont rares. En Pays de Vaud, cette rareté des documents est palliée par les comptes d'époque bernoise qui confirment cette situation ainsi que la restriction de ce droit. Après la conquête bernoise et l'introduction de la Réforme en Pays de Vaud, en 1536, LL.EE. de Berne reprennent tous les biens rattachés aux couvents sécularisés, parmi lesquels un grand nombre de droits de patronage concernant des églises paroissiales. Les frais d'entretien sont alors répartis entre la commune/paroisse et le gouvernement bernois, portant respectivement sur la nef et sur la zone du chœur. Cette répartition se fait systématiquement, même lors de la démolition de l'ancien édifice au profit d'un nouveau bâtiment où n'existe plus de chœur au sens catholique du terme. En 1803, ces biens deviennent la propriété de l'Etat de Vaud qui, tout en continuant à verser les sommes nécessaires à la restauration des temples, cède peu à peu la propriété du chœur de l'édifice aux communes concernées; quelques rares sanctuaires sont encore aujourd'hui propriété du canton. Dans le cas de Saint-Prex, un document daté de 1841 nous apprend que l'Etat de Vaud est chargé de l'entretien du chœur<sup>215</sup>. Il en est devenu propriétaire par l'intermédiaire de Berne qui

<sup>214</sup> Nous avons développé cette hypothèse dans nos publications concernant des églises du canton de Berne; voir par exemple Peter EGGENBERGER et Werner STÖCKLI, *Kirchlindach...*; Peter EGGENBERGER et Heinz KELLENBERGER, *Oberwil bei Büren an der Aare...*

<sup>215</sup> ACV, K IX 511, «Etat des temples et chœurs de temples qui ont été et qui sont à la charge de l'Etat (ou supposés à sa charge), dès 1810 et jusqu'au 1.1.1841».

l'avait pris au Chapitre de Lausanne, ce dernier détenant le droit de patronage au moins dès le 9<sup>e</sup> siècle, quand l'église de Saint-Prex lui fut léguée. Sans que nous puissions définir le moment du transfert de l'administration de la nef à la bourgeoisie locale, la troisième église conserve la limite existente séparant la partie laïque – qui comprend ici vraisemblablement l'ensemble de la nef – de la zone du chœur liturgique formée par l'avant-chœur et l'absidiole. Dans les structures mêmes, la césure est marquée par un changement de qualité, sans qu'il soit permis d'en déduire deux chantiers distincts car les deux types de maçonnerie appartiennent bien au même édifice. Cette césure pourrait cependant correspondre à un changement de projet, car à la naissance de l'avant-chœur se trouve la fondation d'un pilier conçu isolément à l'origine, et intégré par la suite comme pilier engagé dans les structures en élévation<sup>216</sup>.

## 6. *Les églises paroissiales*

Les constructions qui vont suivre la troisième église, dont la fonction devint uniquement paroissiale, se caractérisent par des réductions successives et presque systématiques du plan de l'édifice. Des remaniements de la partie orientale, mal connus dans leur ampleur mais aboutissant sans doute à un chœur carré, au moins à l'intérieur, ainsi que l'élévation d'un premier clocher-porche devant la nef, sont des interventions qui se situent aux 11<sup>e</sup>/12<sup>e</sup> siècles; la quatrième église (fig. 114/7) marque un état transitoire avant la nouvelle construction romane, érigée vers la fin du 12<sup>e</sup> siècle (fig. 114/8a et 114/8b). Cette dernière, à savoir la cinquième église, forme la base de l'édifice actuel. Elle présente à l'origine une nef de trois travées, longée par un seul collatéral, au sud, qui reprend à nouveau le plan de toutes les constructions antérieures qui s'y trouvaient, remontant jusqu'aux anciens locaux funéraires *A* et *B*. Il est intéressant de remarquer que

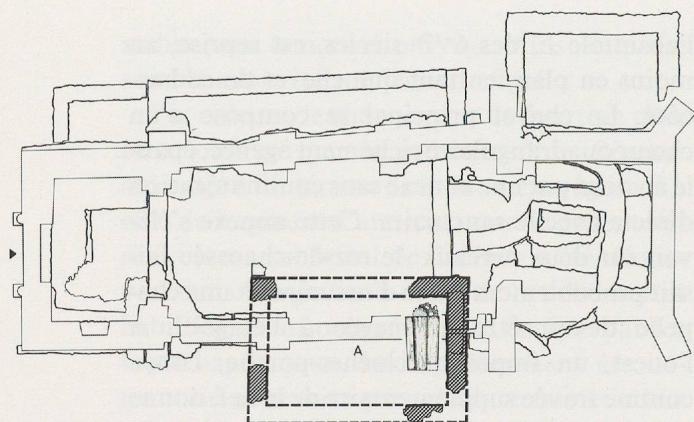
l'absidiole *E*, des 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles, est reprise, au moins en plan, en tant que chevet de ce bas-côté. Le chevet principal se compose d'un chœur quadrangulaire richement agencé, épaulé au nord par une annexe sans communication directe avec le sanctuaire. Cette annexe s'élevait sur deux niveaux: le rez-de-chaussée faisait probablement office d'ossuaire, et une chapelle devait être aménagée à l'étage<sup>217</sup>. A l'ouest, un imposant clocher-porche, conçu comme travée supplémentaire de la nef, donne accès à l'édifice. Signalons cependant que le chœur peut avoir précédé le reste du bâtiment, en étant pour un temps accolé au vaisseau de l'église antérieure.

Dès le 13<sup>e</sup> siècle, à l'époque gothique, la cinquième église subira d'importantes modifications. Un nouvel arc triomphal sépare le chœur de la nef (sixième église; fig. 114/9). Suite à un incendie qu'il faut placer dans le courant des 14<sup>e</sup>/15<sup>e</sup> siècles, le collatéral méridional, et avec lui l'absidiole *E*, est abandonné, et la nef est fermée au sud, recevant l'aspect qu'elle présente actuellement (septième église; fig. 114/10); au cours du même chantier, une voûte gothique sur croisée d'ogives remplace l'ancien berceau roman du chœur. Enfin, au 15<sup>e</sup> siècle, ce qui restait de l'architecture romane du 12<sup>e</sup> siècle disparaît presque entièrement avec l'aménagement d'un berceau bas dans le chevet, détruisant les ogives gothiques et couvrant partiellement l'arcature du chœur; de même, les arcades aveugles rythmant le mur nord de la nef sont probablement supprimées. Entre-temps, l'édifice est devenu l'église paroissiale de la nouvelle ville de Saint-Prex, fondée en 1234 au bord du lac par le Chapitre de Lausanne. Sa situation hors les murs est donc la conséquence d'un ancien contexte démographique, totalement autre que celui du 13<sup>e</sup> siècle.

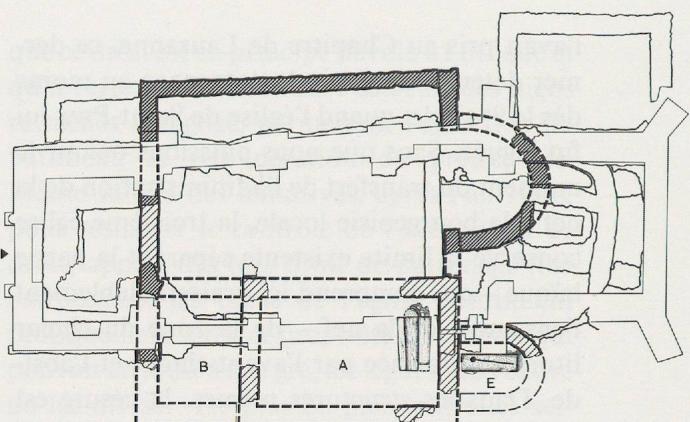
Ainsi, au moment de la Réforme de 1536, l'architecture de l'édifice diffère largement de celle que l'on connaît actuellement; si par la suite le plan et le volume sont conservés pour le temple réformé, l'aménagement intérieur, les autels, les peintures et les sculptures disparaissent. De même, l'ossuaire extérieur, au nord du

<sup>216</sup> Il est toutefois possible qu'un chancel se soit situé entre les deux derniers piliers; en effet, une fondation qui se trouve près du dernier pilier sud pourrait en être un vestige. Mais cette détermination est si aléatoire que nous ne nous y arrêtons pas dans notre description des structures.

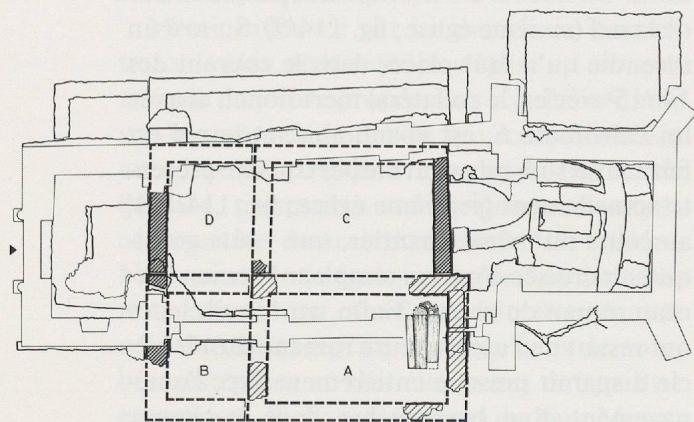
<sup>217</sup> Souvent ces chapelles-ossuaires étaient dédiées à Saint-Michel l'Archange, lequel conduit les âmes au Paradis.



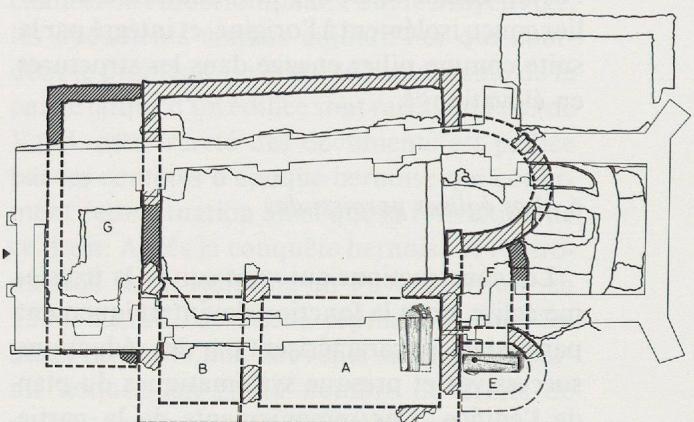
1) Mausolée gallo-romain.



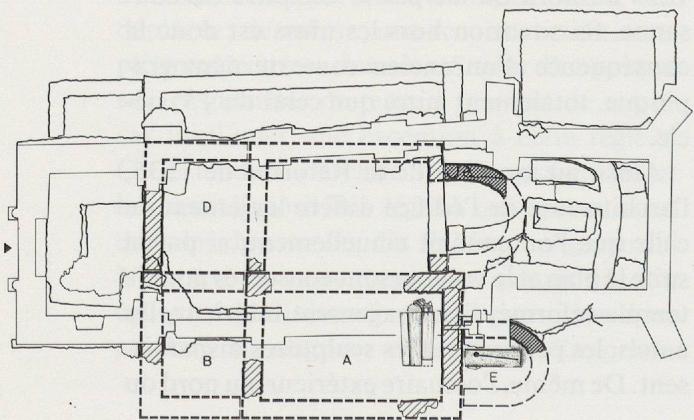
4) Deuxième église.



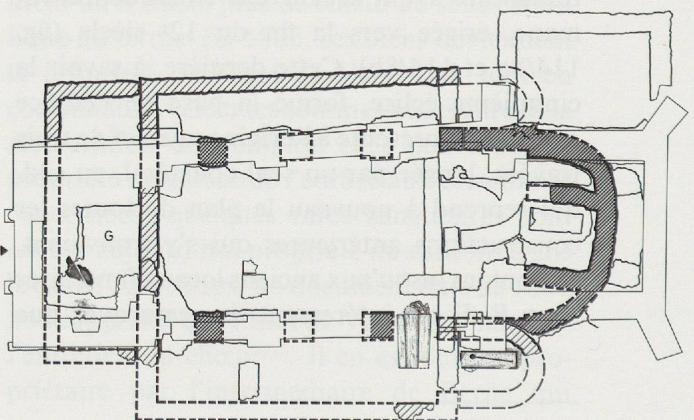
2) Nécropole paléochrétienne.



5) Deuxième église avec annexes.



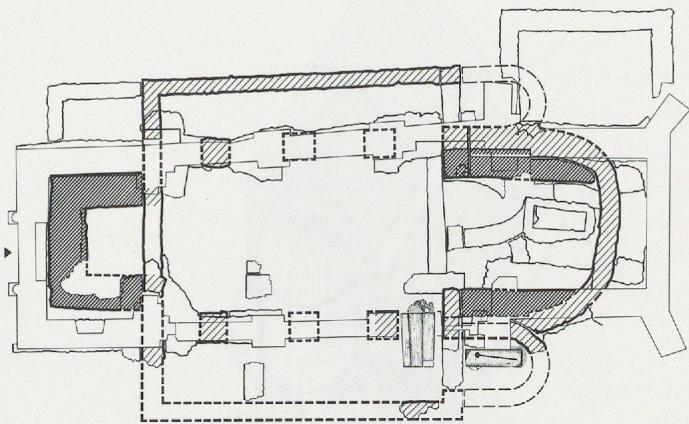
3) Première église.



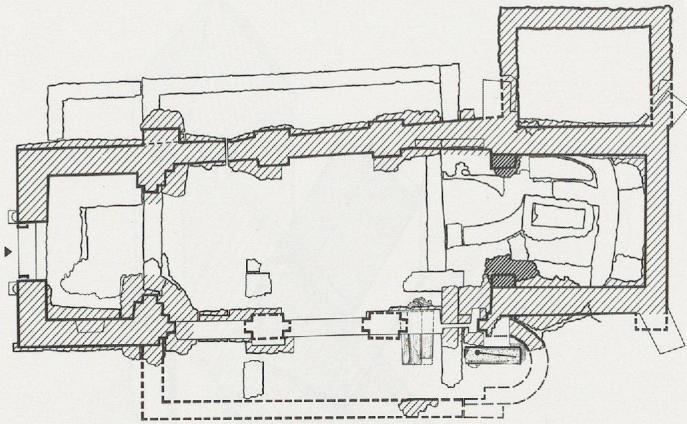
6) Troisième église.



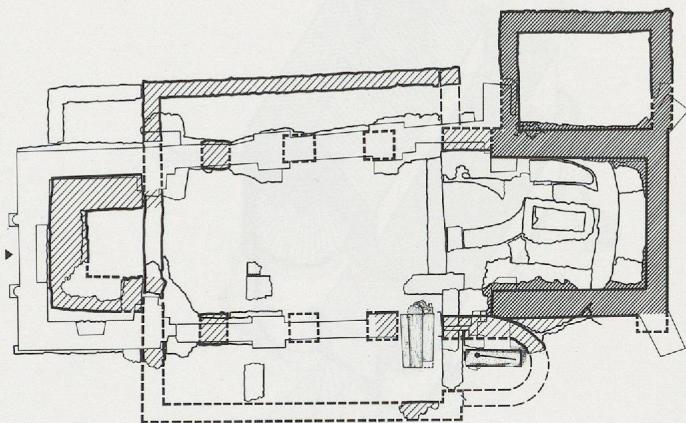
Fig. 114A. Plan reconstitué des divers bâtiments et églises. Ech.: 1:300.



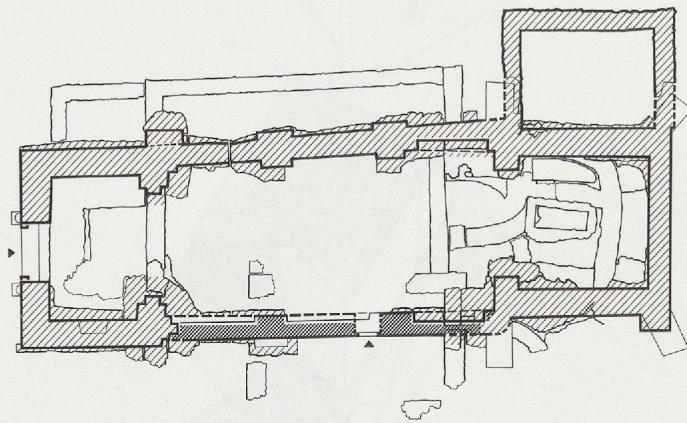
7) Quatrième église.



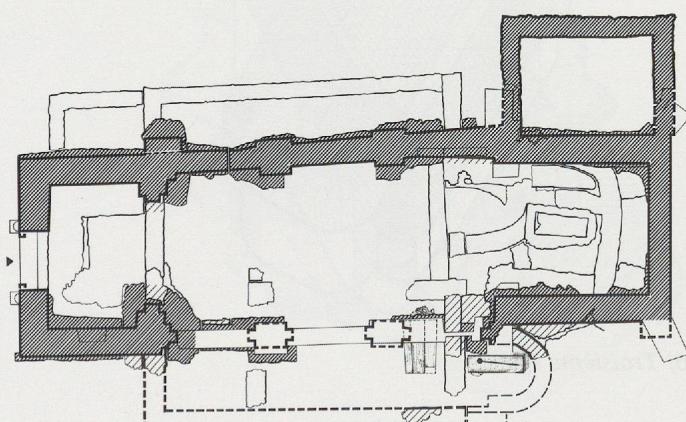
9) Le nouvel arc triomphal dans la cinquième église.



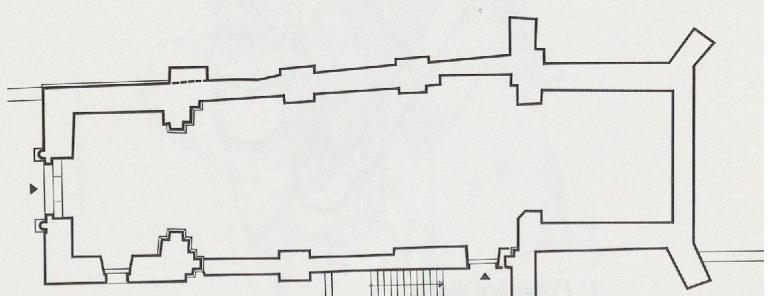
8a) Cinquième église (premier chantier).



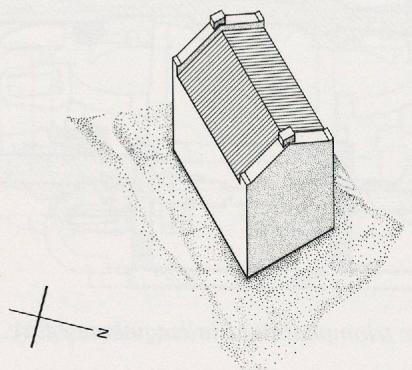
10) Sixième église.



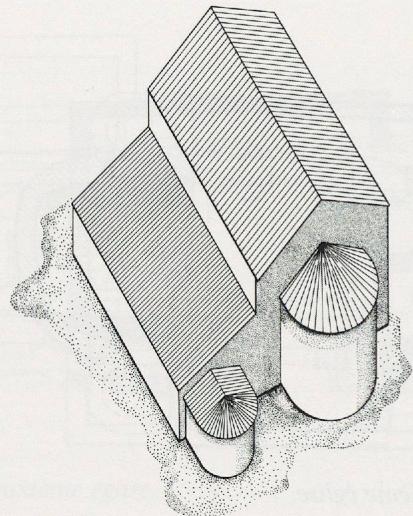
8b) Cinquième église (terminée).



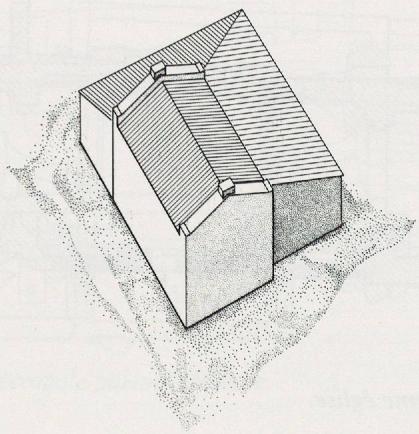
11) L'église actuelle.



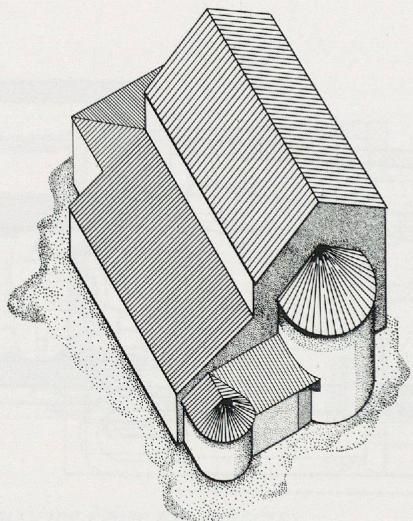
1) Mausolée gallo-romain.



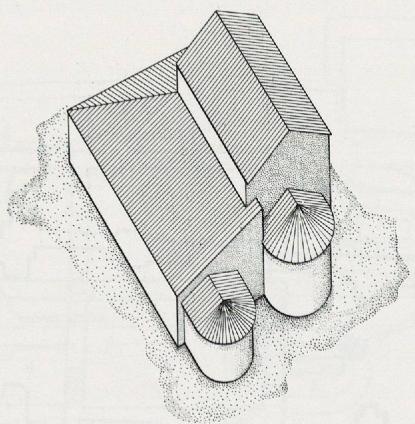
4) Deuxième église.



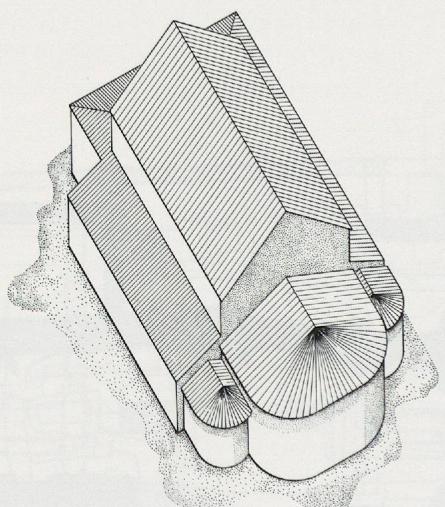
2) Nécropole paléochrétienne.



5) Deuxième église avec annexes.

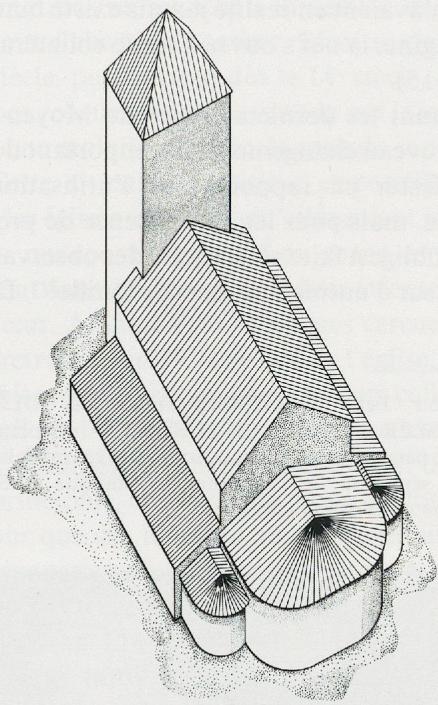


3) Première église.

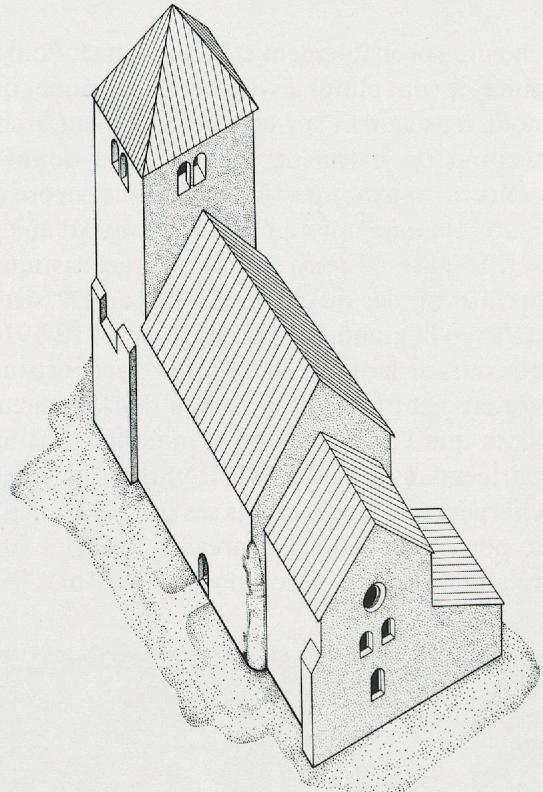


6) Troisième église.

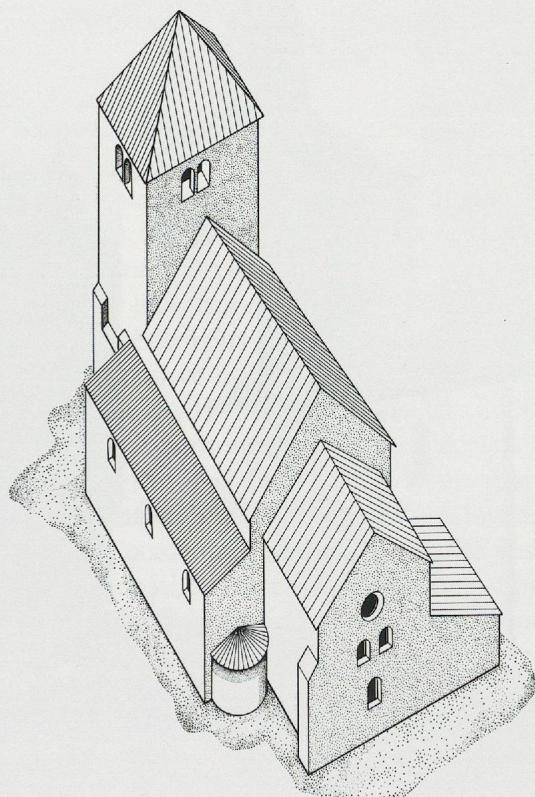
Fig. 114B. Reconstitution axonométrique des divers bâtiments et églises. Ech. 1:450.



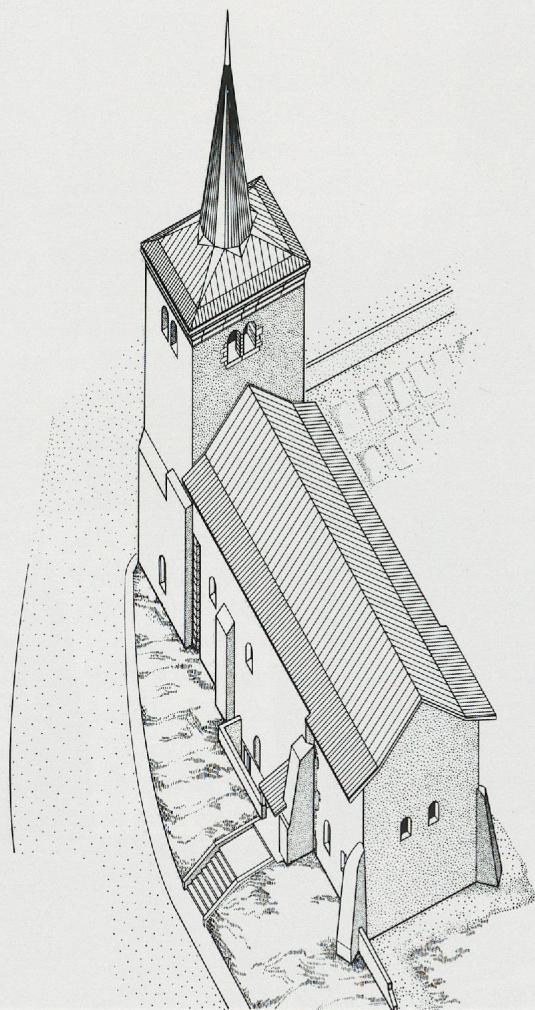
7) Quatrième église.



10) Sixième église.



8 et 9) Cinquième église.



11) L'église actuelle (avant restauration).

chœur, a probablement été abandonné. Pour la suite, ce sont plutôt les données historiques qui nous renseignent sur le développement architectural du bâtiment; en effet, ces données concernent avant tout les élévations encore en place, qu'il ne nous a pas été possible d'analyser. L'église ne retrouvera les caractéristiques architecturales qu'elle présentait au 14<sup>e</sup> siècle qu'avec la grande restauration de 1910-1913, au cours de laquelle on ira jusqu'à reconstituer entièrement le berceau roman dans le chœur, alors que l'on préserve les modifications apportées dans la nef après la Réforme, à savoir la charpente, le clocher dans ses parties hautes et le portail de 1663. Les arcades aveugles sont rétablies sur la paroi nord de la nef; par

symétrie, on en applique sur la paroi sud où elles n'avaient en réalité jamais existé mais où, à l'origine, la nef s'ouvrait sur le collatéral sud (fig. 115).

Durant les derniers siècles du Moyen Age, un nouveau changement très important doit se manifester en rapport avec l'utilisation de l'église, mais pour lequel l'absence de preuves nous oblige à faire référence à des observations faites sur d'autres chantiers de fouille<sup>218</sup>. D'une

<sup>218</sup> Voir Peter EGGENBERGER, Susi ULRICH-BOCHSLER, Elisabeth SCHÄUBLIN, «Beobachtungen...», *passim*; en ce qui concerne les préparatifs liés à la future sépulture, on consultera Véronique PASCHE, «Pour le salut de mon âme»...

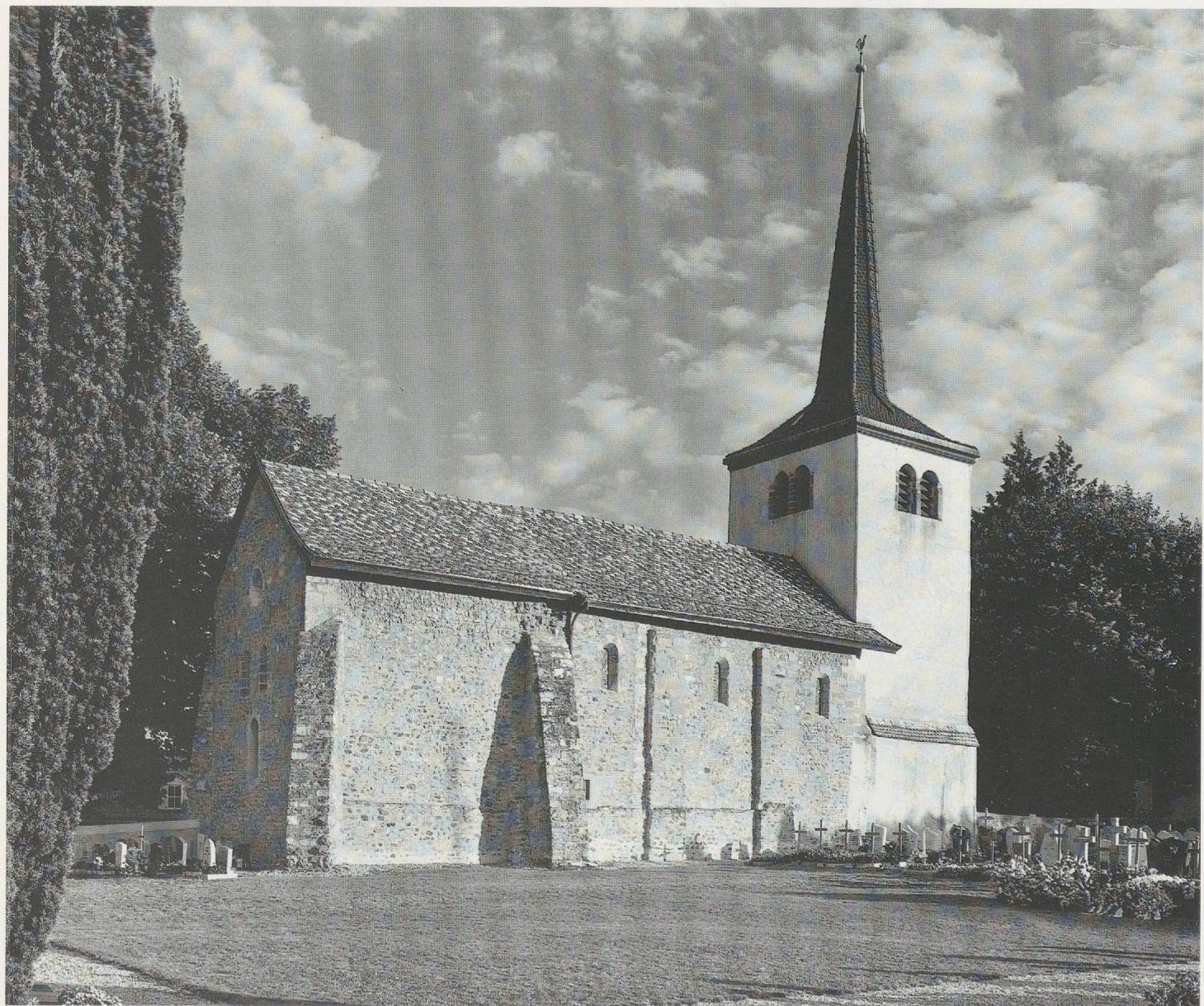


Fig. 115. L'extérieur de l'église, après la dernière restauration; vue vers le sud-ouest.

manière systématique, nous avons vu que les inhumations reprenaient à l'intérieur des églises, tout d'abord en nombre réduit au cours du 13<sup>e</sup> siècle, puis surtout dès le 14<sup>e</sup> siècle, où les tombes recouvrent à nouveau la nef laïque et, dans une moindre mesure, la zone du sanctuaire. Cette situation s'observe essentiellement dans les églises urbaines, qu'elles soient paroissiales ou conventuelles. Les corps reposent souvent dans des cercueils de bois orientés vers le chœur. A Saint-Prex, quelques cercueils de bois retrouvés en 1912 au sud de l'église, soit à l'emplacement occupé par l'ancien collatéral démolи au 14<sup>e</sup> siècle, pourraient être les vestiges d'inhumations encore médiévales; dans la nef principale, en revanche, nous n'avons mis au jour que des témoins très fragmentaires, et les occupations funéraires antérieure et postérieure à la Réforme ne peuvent guère être distinguées (fig. 116). Il est toutefois établi que des sépultures tardives y ont été aménagées: la fouille de la tombe 14, par exemple, a permis la découverte d'un bracelet en bronze et en cuir, datant généralement d'époque baroque<sup>219</sup>. Un cas particulier est représenté par la grande tombe maçonnée 56 occupant le chœur, que son emplacement devant l'autel disparu date antérieurement à la Réforme, soit au 15<sup>e</sup> siècle vraisemblablement.

## 7. Saint Prothasius

Dans le chapitre historique, la note apparaissant dans le *Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, et concernant *Prothasius*, saint vénéré local qui donna son nom à l'église et à la localité de Saint-Prex, est abondamment évoquée. Selon ce document, daté de la première moitié du 13<sup>e</sup> siècle, Protasius, considéré comme l'un des premiers évêques siègeant à Lausanne au milieu du 7<sup>e</sup> siècle, serait mort dans la région de Bière, au pied du Jura, lors de sa visite à l'occasion d'une coupe de bois destiné à la construction de la cathédrale. Son corps aurait été transporté en un lieu nommé *Basuges* où on l'aurait enseveli dans une église dédiée à la Vierge, devant le chancel de la nef, et un autel aurait été élevé au-dessus de sa tombe. Sa fête serait célébrée le 6 novembre. A

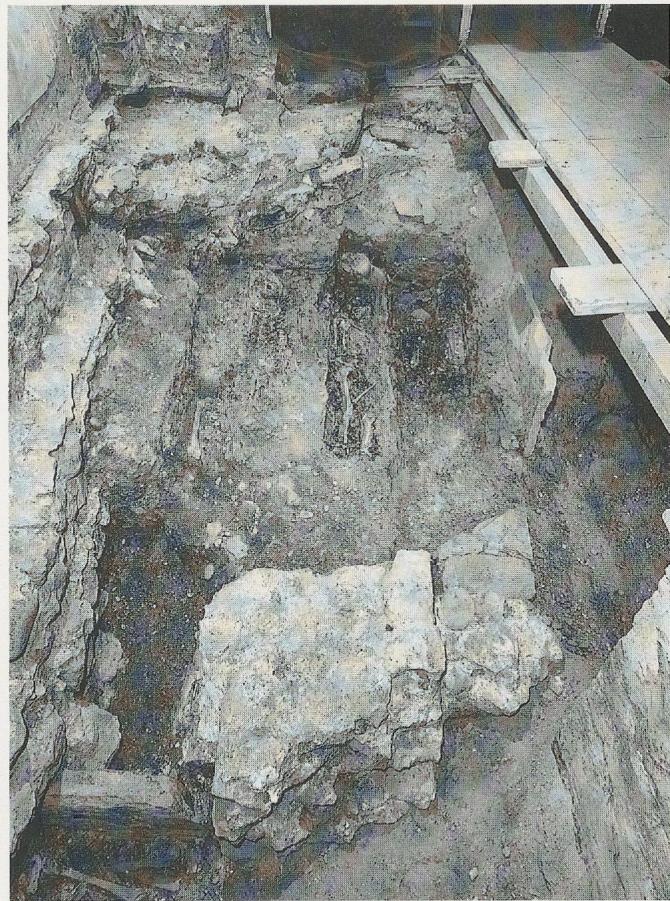


Fig. 116. Tombes tardives dans l'angle sud-ouest de la nef; vue vers l'ouest.

la fin du 15<sup>e</sup> siècle, la chronique des évêques de Lausanne mentionne que le corps de saint Protasius, occupant une tombe située dans la nef, devant le chancel, fut exhumé en 1400.

Jusqu'ici, nous nous sommes gardés de nous prononcer à ce sujet. A notre avis, les conclusions de Catherine Santschi qui, dans son étude historique, se penche largement sur le problème de l'authenticité de cette note, sont les seules qu'une lecture critique peut imposer. Si l'existence d'un évêque nommé Prothasius à Lausanne semble fondée, le caractère légendaire de la narration de sa mort, de même que les liens de ce texte du Cartulaire avec la situation politique du chapitre sont clairement démontrés. En effet, on sait que depuis le 9<sup>e</sup> siècle le chapitre est détenteur du patronage à l'église de Saint-Prex. Au début du 13<sup>e</sup> siècle, et dans le contexte de sa fondation d'une ville au bord du lac, il semble avoir tout intérêt à trouver une origine encore plus reculée pour les droits de propriétaire qu'il exerce sur le territoire de la paroisse, et à associer son pouvoir seigneurial au souvenir glorieux d'un des premiers évêques de Lausanne. Toutefois, quelques réflexions sur cette interprétation des documents d'archives sont suscitées par les résultats archéologiques et la synthèse qu'ils autorisent.

<sup>219</sup> Voir notes 171 et 172.

Habituellement, l'emplacement des reliques dans un édifice est reconnaissable grâce à un reliquaire ou à une tombe se distinguant des autres sépultures par ses structures ou par sa situation, voire par l'aménagement particulier qu'exigeait l'affluence des pèlerins accourus pour la vénérer, sous la forme d'une crypte ou d'une chambre funéraire. Parfois, cet emplacement est aussi perceptible par le maintien d'une ancienne partie de l'édifice dans tous les remaniements successifs, surtout s'il s'agit d'une sépulture-reliquaire primitive qu'on évite de déplacer. C'est seulement à partir du 13<sup>e</sup> siècle que les reliques quittent le sous-sol et trouvent place dans ou sur les autels.

A Saint-Prix, le plan de la troisième église des 10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> siècles pourrait laisser entrevoir l'existence d'un aménagement souterrain dans la vaste abside principale. En effet, deux murs liés perpendiculairement au chevet semblent y former un local de plan carré, tel une chambre funéraire sous l'autel, ou une crypte tripartite. Toutefois, compte tenu des structures de fondation et de la relation des niveaux, cette hypothèse ne doit pas être retenue; de plus, aucune liaison avec la partie laïque de l'édifice, primordiale pour la visite des fidèles qui n'ont pas accès au sanctuaire, ne peut être reconstituée sur la base des vestiges retrouvés. Il faut plutôt envisager ces structures comme fondements destinés à porter un élément comme un *ciborium* couvrant l'autel.

En revanche, notre interprétation montre que l'absidiole E, primitivement adossée au mur est du mausolée initial A, ainsi que son environnement immédiat ont persisté dans toutes les constructions successives, depuis les 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles jusqu'aux 14<sup>e</sup>/15<sup>e</sup> siècles. En effet, les traces de cette absidiole sont aujourd'hui visibles dans les élévations du cheur appartenant aux structures de la cinquième église, construite vers la fin du 12<sup>e</sup> siècle, et dont la plupart des éléments forment encore l'édifice actuel. Les photographies prises entre 1910 et 1913 montrent clairement la relation de ces vestiges avec le plan cintré de l'absidiole, d'autant que nous n'avons constaté archéologiquement aucune autre possibilité pour le tracé du chevet qui fermait l'unique collatéral de cette cinquième église. Ce bas-côté fut démolie et définitivement abandonné aux 14<sup>e</sup>/15<sup>e</sup> siècles, lorsque l'édifice fut réduit à son seul vaisseau actuel (sixième église). Primitivement, cette



Fig. 117. Tombe 126, dans l'absidiole E; vue vers le nord-ouest.

absidiole servait de construction mémoriale pour un seul personnage, édifiée au plus près de la tombe 65 du mausolée gallo-romain, premier bâtiment constaté sur le site (fig. 112). La nature du caisson à dalles formant la sépulture 126, déposée en 1912, mais qui faisait partie intégrante de l'absidiole E, date la construction aux 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles, soit postérieurement à la première, voire à la deuxième église (fig. 117).

Cette reconstitution des structures, chronologiquement confirmée, s'intègre parfaitement dans le développement des sites funéraires du haut Moyen Age connus suite à d'autres recherches: autour d'une première tombe devenue vénérée ou de reliques transférées se regroupent peu à peu d'autres sépultures. Sur le site du haut Moyen Age de Saint-Prix, le nombre considérable des inhumations *ad sanctos* confirme la nature vénérable du lieu, dont le centre semble se trouver à l'emplacement des deux tombes 65 et 126, toutes deux abritant certainement la dépouille d'un dignitaire. La situation de l'absidiole E montre que la tombe initiale 65, près de laquelle elle se trouve et autour de laquelle allait se créer le site funéraire du haut Moyen Age, était demeurée connue et vénérée, peut-être liée à un transfert de reliques; ce développement n'est pas en contradiction avec une origine éventuellement païenne de la sépulture. Par la suite, cette sépulture aurait toutefois pu céder hiérarchiquement la place à la tombe 126, à l'intérieur de l'absidiole

qui constitue l'unique aménagement chrétien destiné à un seul personnage. Nous ne pouvons que souligner l'influence manifestement prépondérante que la zone entourant ces deux tombes exercera jusqu'aux 14<sup>e</sup>/15<sup>e</sup> siècles, lorsque le bas-côté des cinquième et sixième églises, avec son chevet absidial, sera supprimé. Il faut cependant constater que la tombe 65 avait déjà été touchée par les travaux de la cinquième église; en effet, la fondation du chaînage des arcades méridionales a été posée à cheval sur cette sépulture. C'est probablement aussi à ce moment-là que les ossements ont été déposés, du moins partiellement.

La précision donnée par le *Cartulaire* quant à l'emplacement choisi pour la tombe de saint Protais, à savoir dans la nef, n'est au premier abord pas en opposition avec les constats archéologiques; il pourrait effectivement s'agir de la zone jouxtant l'épaulement sud des diverses églises, chaque fois en dehors du chœur. Dans les deux premières églises, la zone périphérique contenant les deux tombes en question aurait pu communiquer avec la nef si l'ancien mausolée A, conservé avec la fonction d'annexe méridionale, avait été ouvert par des arcades. Toutefois, les précisions sur cet emplacement ne se réfèrent pas, en réalité, aux données concrètes de l'architecture du haut Moyen Age; elles sont plutôt en accord avec une situation apparaissant au deuxième millénaire, autour des 12<sup>e</sup>/13<sup>e</sup> siècles, à un moment où la note du *Cartulaire* fut rédigée. En effet, dès la troisième église à trois nefs, datée aux 10<sup>e</sup>/11<sup>e</sup> siècles, cette zone fut intégrée au collatéral sud, occupant la surface de l'ancien mausolée et de l'absidiole E, et s'ouvrant par de larges arcades vers la nef centrale. Par la suite, avec l'abandon du bas-côté nord, le seul collatéral sud imprima à la cinquième église un plan si insolite que l'on est tenté de lui attribuer une fonction particulière; sous forme d'annexe, il suggère le maintien exclusif de cette partie de l'édifice, traditionnellement vénérée, et la seule que l'analyse archéologique a permis de définir comme telle dans tout le complexe architectural de Saint-Prix. Dans les églises du deuxième millénaire, qui à cette époque ne sont plus soumises à une fonction exclusivement funéraire mais sont plus spécifiquement destinées aux services paroissiaux, cet emplacement faisait donc liturgiquement partie de la nef.

Ainsi, il est possible que le texte du *Cartulaire* fasse référence à cet emplacement, où se seraient situés la tombe attribuée à saint Prothasius et son autel, soit devant un chancel. Dans tout le périmètre de nos fouilles, nous n'avons d'ailleurs pas clairement constaté de traces ni d'un chancel ni d'un autel qui auraient pu délimiter une autre place possible pour une tombe-reliquaire; mais la situation précaire que nous a léguée la fouille de 1911 ne nous permet pas d'être totalement affirmatifs. Ce manque d'information est d'autant plus regrettable que, dans les églises tardives, l'emplacement dévolu à un chancel se trouvait dans la nef principale; il divisait l'édifice en deux parties, soit la zone laïque de la nef d'une part et le chœur liturgique réservé au clergé d'autre part, celui-ci se limitant au seul sanctuaire ou s'avancant au contraire par un avant-chœur en direction du vaisseau. Légitimement, on devrait chercher à reconstituer la situation de la tombe de saint Prothasius telle que mentionnée dans le *Cartulaire*, soit devant un chancel dans le vaisseau principal, en l'occurrence à l'endroit où se trouvent les caissons maçonnés (*formae*) 70/71 et 72/73<sup>220</sup>.

Les résultats archéologiques demeurent donc ambigus face aux renseignements que nous livrent les sources écrites au sujet de la tombe de l'évêque Prothasius. Tentons cependant de poursuivre le raisonnement que nous imposent notre hypothèse, selon laquelle la zone sud-est de la nef marquerait l'endroit privilégié de la sépulture-reliquaire. La datation archéologique aux 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles de la tombe 126, située dans l'absidiole E, correspond à la période au cours de laquelle, selon divers auteurs, vécut l'évêque Prothasius. En se fondant sur ce synchronisme, on pourrait en effet conclure que la note n'est pas dépourvu d'une certaine authenticité, surtout si la sépulture 126 avait acquis, au cours du haut Moyen Age, le statut de relique vénérée. On pourrait même se permettre d'imaginer que Protais soit issu d'une famille de notables de la région, éventuellement fondatrice du mausolée dans un premier temps, puis de l'église dont elle aurait détenu les droits seigneuriaux. Élu évêque, il aurait été enseveli dans la nécropole de son domaine, près de la tombe vénérée 65, voire des reliques qui y

<sup>220</sup> Voir note 216.

auraient été déposées. Cependant, il faut remarquer que les dignitaires de l'Eglise étaient, dans la plupart des cas, inhumés près de leur siège épiscopal, dans des sanctuaires portant parfois le vocable de Saint-Etienne; un tel édifice existait également à Lausanne<sup>221</sup>.

Compte tenu de leur situation par rapport à un chancel, comme la mentionne le *Cartulaire*, la tombe de Protasius et son autel auraient cependant dû se trouver devant l'absidiole plutôt qu'à l'intérieur de celle-ci; en effet, nous avons vu qu'un chancel définit habituellement la séparation entre la zone accessible aux laïcs et celle du sanctuaire. Une telle situation est mieux illustrée par la sépulture 65, disposée dans la nef, juste devant l'abside. De plus, la chronique des évêques de Lausanne, de la fin du 15<sup>e</sup>/début du 16<sup>e</sup> siècle, nous apprend que la relique de saint Prothasius fut levée en 1400. Il est toutefois établi qu'en 1912, lors des premières fouilles, la tombe 126 contenait encore ses ossements intacts. Il faut donc exclure qu'au Moyen Age tardif cette sépulture ait été considérée comme celle de Prothasius. Il en va de même pour la tombe 65, dont les ossements, du moins une partie d'entre eux, faisaient défaut depuis longtemps; en effet, la fondation du chaînage qui supportera ultérieurement le mur sud actuel, posée au cours du chantier de la cinquième église, au plus tôt dans la deuxième moitié du 12<sup>e</sup> siècle, soit bien avant 1400, en remplit la cuve.

Il en résulte que, sur le plan archéologique, nous ne pouvons pas identifier les tombes 65 et 126 avec celle qui, selon les sources du Moyen Age tardif, était censée contenir la dépouille de saint Prothasius. Ni la renommée dont pouvait jouir la sépulture 65, où des reliques auraient pu être déposées, provoquant ainsi le développement du site funéraire de Saint-Prex, ni la relation chronologique entre le type de la sépulture 126 et la période au cours de laquelle vécut l'évêque Prothasius, ni le caractère privilégié de ces deux tombes, maintenues pendant de nombreux siècles, ne peuvent être des éléments déterminants pour authentifier la note du *Cartulaire*. Il faut cependant remarquer que la tradition s'est souvent méprise quant à l'emplacement de la vraie relique. Ain-

si, à Saint-Prex, il est possible qu'au cours des périodes qui suivirent la construction de la cinquième église, il y eut confusion de sépultures dans la mémoire collective. Il se peut même que l'on ait réuni des ossements indéterminés, mais considérés comme les reliques de saint Protasius, dans une tombe-reliquaire située à l'entrée du chœur. Dans cette zone, en effet, le plan des fouilles de 1911 signale la présence d'une grande tombe qui disparut au cours des travaux d'alors.

Qu'il y ait eu ou non substitution du privilège de la vénération entre les deux tombes 65 et 126, qu'il y ait eu ou non confusion ultérieure avec d'autres sépultures, qu'il y ait eu interruption de la vénération, puis éventuellement «redécouverte» fortuite à un emplacement différent, par exemple lors de la fouille d'une tombe tardive, ou qu'il y ait eu enfin quelque autre incident ayant pour conséquence de dissimuler la situation primitive, les résultats archéologiques permettent malgré tout de conclure qu'il existait dans l'église de Saint-Prex, au moins jusqu'aux 12<sup>e</sup>/13<sup>e</sup> siècles, un culte commémoratif dont les origines remontent aux débuts de l'époque chrétienne, et dont le *saint des saints* se situait au sud-est du site funéraire bâti d'abord, de la nef des diverses églises ensuite. C'est là que se trouvent, dès la première époque chrétienne, la tombe initiale gallo-romaine d'un personnage important, ainsi que l'unique construction commémorative, adossée au plus près de la première sépulture aux 6<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècles. Il faut probablement écarter l'éventualité que deux tombes vénérées aient existé simultanément à deux endroits différents. On ne peut donc exclure que cette tradition se soit mêlée à la légende du décès de l'évêque Prothasius, ni que le lieu de sa vénération se soit confondu avec cette tradition à un moment encore inconnu. Même en 1400, lors de la dépose des ossements, il est possible qu'on ait trouvé ceux d'une tombe située juste à côté d'une des deux sépultures 65 ou 126.

Si intéressantes que puissent être ces réflexions, elles ne permettent cependant ni de confirmer ni de préciser le contenu du *Cartulaire* quant à l'ensevelissement de cet évêque dans l'une des églises de Saint-Prex; comme le conclut le chapitre historique, cette mention demeure légendaire. Notons enfin que les incertitudes entourant une telle tombe-reliquaire, causées par tant de traits miraculeux, sont

<sup>221</sup> Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, I, p. 258-259.

relativement fréquentes si l'on considère la majorité des sépultures ou reliques liées aux nombreux personnages vénérés dans le monde chrétien au Moyen Age<sup>222</sup>.

Finalement, la question qui se pose est de savoir à quel moment la vénération pour saint Prothasius se serait substituée à celle des anciennes reliques qui, selon les structures découvertes lors des fouilles archéologiques, se sont trouvées pour des siècles dans la zone sud-est de chacune des églises. A ce sujet, il serait intéressant de connaître l'origine du culte dédié à saint Prothasius; à Lausanne, par exemple, sa fête n'est pas célébrée avant 1234, soit une année avant la rédaction de la note du *Cartulaire*. Le chapitre épiscopal a-t-il repris une tradition locale déjà existante, ou a-t-il lui-même introduit ce culte, animé par des motifs d'ordre politique? Nous avons vu que dans la première moitié du 13<sup>e</sup> siècle, le chapitre avait effectivement toutes les raisons de promouvoir sa tradition seigneuriale sur le territoire de Saint-Prex, en relation avec la fondation future de la ville. La dimension des églises du deuxième millénaire laisse cependant supposer que ce lieu n'était, déjà avant cette date, pas strictement réservé aux offices paroissiaux, mais qu'il était probablement aussi conçu pour accueillir les nombreux pèlerins venus vénérer des reliques. A cette fin, on aménagea un collatéral/annexe au sud de l'église romane de la fin du 12<sup>e</sup> siècle, en même temps que l'on abandonnait le plan à trois nefs des deux églises précédentes, réduisant ainsi la place disponible pour les services paroissiaux; dès lors il faut croire que les dimensions de ces édifices, importantes, n'ont pas de relation directe avec un accroissement démographique. Le développement du site nous montre qu'il était destiné avant tout au culte commémoratif. Mais son renom n'était pas dû aux efforts du chapitre de Lausanne, au début du 13<sup>e</sup> siècle; ceux-ci n'ont pu que maintenir, voire raviver une tradition-reliquaire qui était liée à l'église depuis fort longtemps. Au 13<sup>e</sup> siècle, cette tradition était déjà celle de l'évêque Prothasius, et non celle d'un «saint» oublié. La première mention du nom de Prothasius, aux alentours de 816, montre au moins que ce personnage était déjà connu avant que la situation politique incite le chapitre à manifester son intérêt.

<sup>222</sup> Voir André GRABAR, *Martyrium...*

Le culte de saint Prothasius pourrait donc s'être établi plus tôt, vers la fin du premier millénaire encore, éventuellement à la suite de la reprise des droits seigneuriaux par le Chapitre de Lausanne, et avoir supplanté une vénération déjà séculaire. Il ne devait finalement pas se limiter au seul besoin local, mais plutôt s'inscrire dans un contexte où les pèlerinages acquièrent une importance croissante en Europe, à l'image de celui de Saint-Jacques-de-Compostelle<sup>223</sup>. On imagine aisément les pèlerins, au cours de leur voyage, s'arrêtant dans l'église de Saint-Prex, puisque celle-ci se trouve sur l'une des voies principales menant d'Europe septentrionale et orientale en direction de la vallée du Rhône et l'Espagne. Dès lors, il n'est pas surprenant que l'église ait été considérablement réduite aux 14<sup>e</sup>/15<sup>e</sup> siècles, à un moment où le pèlerinage perd de son attrait, et qu'elle retrouve un volume plus adapté aux offices paroissiaux. Comme le signale Catherine Santschi, le prieuré d'Etoy, village voisin dépendant de la paroisse de Saint-Prex, assure des offices paroissiaux dès le 13<sup>e</sup> siècle<sup>224</sup>.

### Conclusion

Les fouilles archéologiques exécutées de 1977 à 1979 dans et autour de l'église de Saint-Prex n'ont pas seulement précisé les résultats des recherches succinctes menées en 1911 et 1912 quant à la chronologie et au plan des divers bâtiment élevés sur le site. Complétées grâce à l'étude exemplaire des documents d'archives, elles débouchent sur une discussion approfondie du contexte historique. Ainsi le passé de cette église paroissiale qui ne semble en rien se distinguer des autres temples du Pays de Vaud acquiert une dimension à laquelle on ne s'était jamais attendu. Sous réserve des limites actuelles de nos connaissances, on peut pen-

<sup>223</sup> Voir Yves BOTTINEAU, *Les chemins de Saint-Jacques*; Elie LAMBERT, *Le pèlerinage de Compostelle*; Jean SECRET, *Saint-Jacques et les chemins de Compostelle*; Jeanne VIEILLARD, *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle*.

<sup>224</sup> On consultera le chapitre II/6 de Catherine Santschi, consacré aux structures ecclésiastiques au Moyen Age, et accessoirement le chapitre III/1, consacré à la conquête bernoise; voir également Werner STÖCKLI, «Architecte religieuse dans le canton de Vaud...», p. 100.